

Université de Rouen

UFR Sciences de l'Homme et de la Société

Département des Sciences de l'Éducation

Année universitaire 2011-2012

L'Engagement ou le Désengagement des Parents

Marocains dans la Scolarité de leurs Enfants.

Lycée Public dans les Zones Urbaines du Nord

En vue de l'obtention du Master 2 Recherche

Sciences Humaines et Sciences Sociales

Mention Science de l'éducation

Sous la direction de :

Madame Louise Bélaïr

Madame Anne Jorro

Rabia El Antaki

N° Etudiant : 20810724

Remerciements

Je tiens à remercier Madame Louise Bélair pour son aide et ses précieux conseils au cours de ces deux années. Je la remercie également pour sa sympathie, sa disponibilité, ses idées et ses encouragements.

Je remercie aussi Madame Anne Jorro pour avoir codirigé ce mémoire.

« Un enfant prodige est un enfant dont les parents ont beaucoup
d'imagination. »

Jean Cocteau

Résumé

Motivée par des attitudes et des comportements disparates des parents Marocains par rapport à la scolarisation de leurs enfants, et par les résultats scolaires dissemblables des élèves, cette recherche essaie d'étudier les facteurs pouvant influencer l'engagement ou le désengagement parental tout en liant les deux notions à la réussite ou à l'échec scolaire des enfants (Davis-Kean, 2005). La présente étude a donc pour but de vérifier l'hypothèse selon laquelle, au Maroc, les parents peuvent s'engager ou se désengager du cheminement scolaire de leurs enfants à cause de leurs lieux de résidences, leurs professions et leurs niveaux culturels.

Afin de vérifier cette hypothèse, une enquête est menée auprès de 16 parents Marocains divisés en trois catégories : les parents habitant un quartier résidentiel, exerçant un métier valorisant et possédant un niveau culturel très important font partie de la catégorie 1 (C1). La catégorie 2 (C2) concerne des parents qui habitent des quartiers moins populaires, exercent des métiers moyens et ont un niveau intellectuel assez bon. La catégorie 3 (C3) s'intéresse aux parents de quartiers populaires qui sont dans la majeure partie des cas des ouvriers et qui ne possèdent aucun diplôme.

L'analyse des données révèle que 100% des parents de la C1 s'engagent dans le suivi scolaire de leurs enfants, 83,33% d'eux entretiennent des relations régulières avec les enseignants, 83,33% s'investissent dans des activités communautaires organisées par le lycée où leurs enfants sont scolarisés. Les parents de la C2 se mobilisent moins que ceux de la C1. Et si 66,66% d'entre eux participent au suivi scolaire de leurs enfants, seulement 16,66% de ces parents voient de manière régulière les enseignants de leurs enfants. D'un autre côté, 33,33% d'eux participent aux activités que le lycée entreprend au sein de la communauté. Les parents de la C3 sont ceux qui se désengagent le plus de la scolarité de leurs enfants. Aucun d'eux n'assure le suivi scolaire des enfants, 16,66% d'eux ont une relation avec les enseignants, et 16,66% s'engagent communautairement à travers le lycée.

L'hypothèse de cette recherche est donc confirmée. Comment expliquer ces résultats ? Des études ont montré que l'engagement parental se trouve fortement influencé par des facteurs socio-économiques et des facteurs culturels (Bouchard, ST-Amant et J Tondreau, 1998). En effet, les parents de la C3 tendent à adopter plus des attitudes de prise de distance. Et si l'engagement est à la base, un processus où l'action participative prend toute son ampleur, (Hotyat, 1973 ; Kiesler, 1971), seulement les parents Marocains de la C1 s'inscrivent dans cette démarche. Les parents de la C2, quand à eux, ne s'engagent que partiellement.

D'autres recherches devront être menées afin de voir si d'autres facteurs peuvent également être à la base de l'engagement ou du désengagement des parents Marocains, comme elles peuvent être menées sur d'autres types de familles et ceci non seulement dans les zones urbaines mais également dans les zones rurales.

Mots clés : engagement, désengagement, mobilisation, prise de distance, parents, familles, profession, lieu de résidence, niveau/capital culturel.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	2
Résumé	3
Table des matières	4
Introduction	7
Chapitre 1. Contexte social Marocain	
I. Le système éducatif Marocain : lycée public, état des lieux.....	10
II. Le système éducatif Marocain : La place des parents dans la Législation Scolaire.....	14
Chapitre 2. Présentation de la recherche	
I. Constat.....	18
II. Intérêt et questionnement.....	19
III. Problématique.....	21
IV. Hypothèse.....	21
Chapitre 3. Cadre théorique	
I. Qu'est ce que l'engagement ?.....	22
II. Les types d'engagement.....	22
III. L'engagement parental	
A- la relation famille-école et ses effets sur le cheminement scolaire des enfants.....	24
B- l'engagement parental et ses indicateurs.....	25
B. 1. Les indicateurs directs.....	27
B.1.1. Encadrement de l'enfant à la maison	
B.1.1.1. Communication sur la question scolaire.....	28
B.1.1.2. suivi scolaire.....	28
B.1.1.3. éducation à la discipline.....	29
B.1.1.4. éducation à l'autonomie.....	30
B.1.1.5. Encouragement et Valorisation.....	30
B. 2. Les indicateurs indirects.....	30
B.2.1. Au niveau officieux	
B.2.1.1. Les relations avec les enseignants.....	31

B.2.1.2. participation aux activités parascolaires et bénévolat.....	32
B.2.1.3. Participation communautaire.....	33
B.2.2. Au Niveau officiel.....	33
IV. Les variables influant sur l'engagement ou le désengagement des parents par rapport à la scolarité de leurs enfants.....	34
A- Le lieu de résidence des parents.....	36
B- La profession des parents.....	37
C- Le capital culturel des parents	39
C.1. Les familles cultivés et leur engagement dans la scolarité de leurs enfants.....	39
C.2. Le déficit culturel des familles pauvres.....	40
C.3. Le désengagement parental et le sentiment d'incompétence.....	41
Chapitre 4. Procédure de Recherche et Présentation des résultats	
I- Procédure de recherche	
A- Méthodologie de la recherche.....	44
B- Outil de recherche.....	44
C- Public visé.....	45
II- Résultats de la recherche.....	45
A- L'engagement à la maison et sa relation avec le lieu de résidence, la profession et le niveau intellectuel des parents.	
A.1. L'engagement dans le suivi scolaire.....	46
A.2. L'engagement dans la promotion des compétences sociales et sa relation avec le lieu de résidence, la profession et le niveau culturel des parents.....	48
B- Engagement au sein du lycée et lieu de résidence, profession et niveau culturel des parents.	
B.1. Les relations avec les enseignants.....	49
B.2. Les relations avec l'administration.....	49
C- Engagement communautaire et Lieu de résidence, profession et niveau culturel des parents.	

C.1. Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat.....52

C.2. Investissement dans les activités de la communauté.....52

Chapitre 5. Discussion et Interprétation des Résultats.

I-	Lieu de résidence et son effet sur l'engagement parental	56
A-	Quartiers populaires et désengagement parental.....	56
B-	Quartiers résidentiel et engagement parental.....	57
C-	Quartiers moyens et Stratégie parentale.....	58
II-	La profession des parents et son influence sur l'engagement parental.....	58
A-	Force économique des professions valorisantes et engagement parental.....	58
B-	Fragilité économique et absence parentale.....	59
C-	Métiers Moyens et stratégie parentale.....	60
III-	Le capital culturel et son influence sur l'engagement parental	
A-	Handicap culturel et désinvestissement parental.....	60
B-	Implication régulière des parents cultivés.....	62
C-	Parents avec un capital culturel moyen et manque de savoir faire.....	63

Conclusion.....65

Bibliographie.....68

Annexe 1.....82

Annexe 2.....85

Annexe 3.....89

Annexe 493

Index des figures et tableaux

Figure 1.....13

Figure 2.....43

Figure 3.....46

Tableau 1.....38

Tableau 2.....49

Tableau 3.....51

Tableau 4.....54

Tableau 5.....54

Introduction

L'un des phénomènes inquiétants de l'école Marocaine concerne l'échec scolaire ascendant. Près de 300.000 élèves quittent l'école chaque année, sans parler des résultats médiocres de la majeure partie des élèves dans les lycées publics (Bernichi, 2008). Cependant, seulement une petite minorité des lycéens accèdent aux études prestigieuses. C'est la volonté de comprendre cette disparité entre l'échec du grand public et la réussite d'une élite qui m'a interpellé pour investiguer les causes d'un tel phénomène social.

Par ailleurs, ce phénomène est très complexe vu que les causes de l'échec scolaire sont multiples et interdépendantes (Lakhbizi, 2009). Mais l'une des causes qui peuvent, à mon sens, jouer un rôle prépondérant dans cet état de fait est l'engagement ou le désengagement parental. En effet, depuis plusieurs décennies, une attention accrue a centré l'importance de l'engagement des familles dans la scolarisation de leurs enfants. De nombreuses études (Bouchard, 1991 ; Deslandes, 2001 ; Bempechat, 1992; Dauber & Epstein, 1993; Epstein, 1991, 1994; Reynolds, 1992; Stevenson & Baker, 1987) n'ont cessé depuis de mettre en avant le contexte social des parents comme facteur pouvant avoir un impact conséquent sur les performances scolaires de l'enfant. Les comportements ainsi que les valeurs familiaux peuvent également contribuer ou au contraire défavoriser un parcours scolaire. C'est dans ce cadre socio-économique et culturel que s'inscrit la présente recherche qui essaie d'investiguer ces facteurs et de voir si la réussite ou l'échec scolaire sont liés à l'engagement ou au désengagement parental. Des questions qui peuvent découler de ce sujet peuvent être formulées comme suit :

- Est ce que la réussite ou l'échec scolaire sont liés d'une manière ou d'une autre à l'engagement ou au désengagement parental?
- Qui sont les parents qui s'engagement dans la scolarité de leurs enfants et qui sont ceux qui s'en désengagent ?
- Est-ce que les facteurs socio-économiques est culturels des parents influent sur leurs engagement ou désengagement ?

C'est ainsi que la problématique de la présente recherche essaie de voir le lien éventuel qui peut exister entre la mobilisation ou la démobilitation parentale dans la scolarité des enfants et les variables du lieu de résidence des parents, leurs professions et leurs niveaux culturels. Mais il s'agit aussi de voir si cet investissement ou désinvestissement parental agit sur la réussite ou l'échec scolaire des enfants.

Par conséquent, l'hypothèse de la présente recherche postule que les facteurs socio-économiques et culturels (lieu de résidence des parents, profession des parents, niveau culturel des parents) peuvent agir sur les attitudes et les comportements parentaux hétéroclites à savoir, l'engagement ou le désengagement parental ; et peuvent avoir un impact sur le cheminement scolaire des enfants.

Le présent mémoire s'articule donc selon le plan suivant :

Dans un premier temps, nous situons la recherche dans son contexte social, qui est ici le contexte social Marocain afin de donner une idée du cadre général dans lequel évoluent les parents d'élèves. Cette partie abordera l'état des lieux du lycée public Marocain d'un côté, et la place des parents dans la législation scolaire Marocaine d'un autre.

Dans un deuxième temps, il sera question d'exposer le cadre théorique de la recherche. Celui-ci présentera les sources que nous avons consultées dans le but de délimiter les contours du sujet à partir des études dans le domaine de l'engagement ou de la démission des parents. Une interprétation du terme «engagement parental» est mise en avant afin d'adopter une définition valable pour la recherche. En effet, l'engagement parental renvoie à ce qui comprend l'aide à l'apprentissage et à la communication à la maison, la participation aux activités scolaires et activités extrascolaires, et la collaboration avec la communauté. Le cadre théorique expose aussi les genres d'engagement parental et dresse le profil des parents d'élèves, profil qui va d'une absence totale à une mobilisation sans faille. Mais, cette absence ou mobilisation ne sont pas le fruit du hasard, des facteurs tels que le niveau culturel, la pauvreté de la famille, l'absence d'une atmosphère familiale et d'un lieu propice au travail et à la promotion des compétences en sont certainement pour quelque chose. Ces

facteurs peuvent, en réalité avoir des répercussions positives ou négatives sur la scolarité des enfants et peuvent contribuer ainsi à la réussite ou à l'échec scolaire.

Ensuite, il sera question d'énoncer la méthode d'analyse que nous avons appliquée avant d'exposer et d'interpréter les résultats que nous avons obtenus à la lumière de la thèse que nous pensons vérifier. L'objectif global de l'étude est de mettre en évidence les constatations et conclusions du travail de terrain effectué sur 16 parents Marocains dont les enfants suivent leurs études dans un lycée public dans les zones urbaines du Nord Marocain.

Chapitre 1. Contexte social Marocain

I. Le système éducatif Marocain : lycée public, état des lieux.

La compréhension de mobilisation ou de démobilitation parentale ne peut être expliquée adéquatement que si elle est placée dans son contexte social. Le système éducatif Marocain est un système centralisé qui a visé, depuis l'indépendance du pays en 1956 l'arabisation, la marocanisation du corps enseignant et la généralisation de l'enseignement (Brejon de Lavergnée, 1991). La volonté du Maroc à généraliser l'enseignement implique une volonté qui vise la massification de l'enseignement au détriment de la qualité alors même que « s'il est un domaine où le qualitatif prime, c'est bien celui de l'éducation » (Brejon de Lavergnée, 1991)¹

Actuellement, ce système éducatif vit des difficultés multiples, ce qui a poussé l'Unesco récemment a relégué le Maroc aux dernières places à l'échèle mondial. Le rapport de l'Unesco confirme que l'éducation dans ce pays souffre énormément et semble incapable d'aboutir aux buts éducatifs escomptés. En effet, les difficultés dans le domaine de l'éducation au Maroc englobent plus d'un obstacle pouvant compliquer la marche d'une éducation plus au moins saine. Alors que le budget de l'éducation puise à peu près le tiers du budget de fonctionnement de l'état, le constat est loin d'être prometteur. En fait, le Maroc souffre d'un taux très élevé d'analphabétisme, d'un autre taux, tout aussi élevé de l'abandon scolaire, de dégradations infra structurales, de désengagement de beaucoup d'enseignants, mais englobent également des myriades d'incertitudes quant à l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. D'autre part, « le système fonctionne de façon extraordinairement élitiste, les garçons étant favorisés par rapport aux filles, les urbains par rapport aux ruraux, les quartiers bourgeois par rapport aux quartiers populaires, les élèves de familles peu nombreuses et aisées par rapport aux familles nombreuses d'origine plus modeste.» (Brejon de Lavergnée, 1991)²

¹ - Brejon de Lavergnée. (1991) Equipements collectifs et système scolaire au Maroc *in* Revue tiers monde, vol. 32, n. 125, P. 43

² -Ibid.

D'autres maux à côté de ces conditions matérielles désastreuses, renvoient à des surcharges de classes. Il est très difficile aujourd'hui de trouver une classe du lycée avec moins de 40 ou 50 élèves, ou de voir des services sanitaires respectant la personne humaine, ou de faire l'expérience d'un entretien continu que ce soit des bâtiments scolaires (MDIDECH, 2006) ou même des ressources humaines.

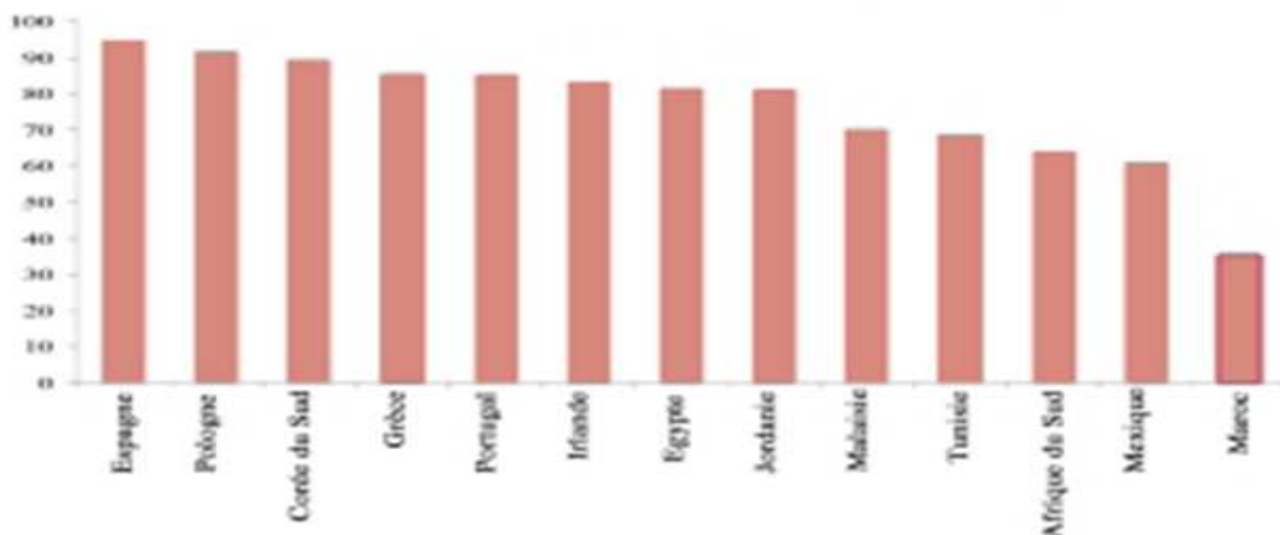
Cet état des lieux est confirmé également par Le président de la FNAPEM (Fédération nationale des associations des parents d'élèves du Maroc), Mohamed Qnouch, qui avance des chiffres effrayants faisant référence à La déperdition scolaire qui coûte 2% du Produit national brut au Maroc. De plus, le baccalauréat n'est obtenu que par 13% des élèves inscrits en première année de l'enseignement primaire. Et si 17% de ces élèves abandonnent l'école dès la première année, au niveau du secondaire, 30% abandonnent leurs études en deuxième année du baccalauréat. Cet échec provient selon Monsieur Qnouch, d'un déficit de connaissances théoriques et pratiques de base comme la lecture, l'écriture, le calcul et les langues étrangères (Quiddar, 2011). Cet état de fait est en désaccord presque total avec le discours officiel qui prône que « L'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) vise en plus de la consolidation des acquis de l'école collégiale, à diversifier les domaines d'apprentissage, de façon à offrir, de nouvelles voies de réussite et d'insertion dans la vie professionnelle et sociale, ou la poursuite des études supérieures » (Unesco, 2004) Aperçu sur le système éducatif Marocain). Par ailleurs, même si les intentions officielles sont des meilleurs, la réalité est autre chose au point que le ministère de l'éducation confesse ces maux dont souffre le système éducatif Marocain: « malgré les progrès enregistrés ces dernières années, la situation au niveau des cycles d'enseignement secondaire qualifiant et supérieur présente toujours des défaillances. Moins de la moitié des adolescents de

15-17 ans sont scolarisés » (Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres, 2008)³

Ce constat est souligné aussi par un Rapport sur les perspectives du Maroc à l'horizon 2025 lors de la célébration du Cinquantenaire de l'indépendance du Royaume du Maroc: « l'enseignement secondaire (collégial et qualifiant selon la Charte Education Formation) enregistre des taux nets de scolarisation très faibles, plaçant le Maroc en dernière position » (MOULINE et Lazrak, 2005)⁴. C'est dans un échantillon de comparaison entre le Maroc, l'Espagne, la Pologne, la Corée de Sud, la Grèce, l'Irlande, l'Egypte, la Jordanie, la Malaisie, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Mexique que le Maroc occupe la dernière position au niveau de la scolarisation secondaire.

³ - Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique. Programme NAJAH, 2008, P.79 <http://www.ucam.ac.ma/pages/PU/Introduction.PDF>

⁴ - **MOULINE, M.T, Lazrak, A. et al.** (2005). Etude comparative, en terme de développement humain, du Maroc et d'un échantillon de 14 pays pour la période 1955-2004.P. 45 http://www.rdh50.ma/fr/pdf/rapports_transversaux/benchmarking%20.pdf



Taux net de scolarisation secondaire en 2001

Figure 1 : 50 ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN P E R S P E C T I V E S 2 0 2 5. Rapport sur les perspectives du Maroc à l'horizon 2025 : Pour un développement humain élevé. P 45 <http://www.rdh50.ma/fr/p>

Mais alors que cette place peut se comprendre quand le Maroc est comparé à des pays Européens ou Asiatiques plus au moins développés, elle reste assez incompréhensible quand la comparaison se fait avec un pays comme la Tunisie ou La Jordanie.

Donc, c'est au milieu d'une démographie en croissance exponentielle et d'une crise économique grave, que l'école public semble vivre des dysfonctionnements. Ce qui soulève des peurs conséquents d'un éventuel naufrage. De fait, le Maroc essaie par plusieurs moyens d'implanter des réformes et des plans d'urgence afin d'améliorer le contexte éducatif. Cependant, selon plusieurs recherches (Merrouni, 1993, Maddi, 1999, Chedati, 2005), la majeure partie des réformes continuent à souligner les mêmes dysfonctionnements qui peuvent finalement provenir en fait, de la politique éducative en général (Chedati, 2005). Il semble qu'il y a une certaine disparité entre le discours officiel, les intentions du ministère de l'éducation et la réalité sociale où l'éducation. Ce qui fait que ce système éducatif de réforme est souvent critiqué « la réforme marocaine du système éducatif est restée un domaine réservé à l'administration centrale, dominée par une approche technico bureaucratique et parcellaire caractérisée par les rivalités politiques internes. En plus, en l'absence d'un projet social marocain, les réformes s'attachaient aux aspects formels sans jamais

atteindre les objectifs et contenus véritables ». (MERROUNI, 1993)⁵. En outre la difficulté ne réside pas seulement dans ces difficultés du lycée public mais également dans la mobilisation de tous les acteurs sociaux autour de l'institution scolaire. « C'est le facteur de manque de coordination dans un projet commun du système éducatif qui entravait son bon fonctionnement ...les réformes verticales qui venaient du haut restaient discriminatoires du fait qu'elles n'engageaient pas tous les acteurs du système ». (MADDI, 1999)⁶.

Mais, même quand beaucoup d'acteurs sociaux sont impliqués dans ces projets de réformes et dans la législation éducative, les parents semblent avoir des rôles secondaires comparés aux enseignants qui sont mis en devant de la scène en tant que principaux acteurs de mobilisation ou de démobilitation professionnelle pouvant être liées à la réussite ou l'échec scolaire des élèves. En fait, il a été avancé que les énergies pouvant apporter des aides et transformations concluantes dans la marche éducative du lycée public ne sont en réalité pas toutes engagées. Les parents, maillon théoriquement fort dans ces énergies, sont-ils appelés, à titre individuel et légal, à participer activement dans la marche éducative de leurs enfants ?

II. Le système éducatif Marocain : La place des parents dans la législation scolaire

Les associations Marocaines des parents d'élèves ont vu le jour dans les années 60 selon le dahir de 1958. Mais alors que ces associations avaient une certaine indépendance financière, leur rôle était limité géographiquement puisque les lois alors, n'exigeaient pas leurs existences dans les établissements scolaires. Toutefois, en 1967, conscient de l'importance que peuvent jouer les parents dans la scolarisation de leurs enfants, le ministère de l'éducation appelle à une généralisation des

⁵ -Merrouni, M. (1993). Le problème de la réforme dans le système éducatif marocain'. Édition Okad, P.5

⁶ - Maddi, L. (1999). La politique de l'enseignement au MAROC et perspectives d'avenir'. Revue sciences de l'éducation, P. 23

associations des parents d'élèves au sein de toutes les institutions scolaires du Royaume du Maroc (Rkiouak, 2009). En 1979, une conscience ardue du rôle moteur de ces associations a fait qu'une confédération des parents et tuteurs d'élèves a été créée et a été en réalité le premier organisme à représenter les parents d'élèves (Rkiouak, 2009).

Toutefois, l'institutionnalisation effective des associations des parents d'élèves au Maroc ne s'est faite qu'en 1999 par la Charte d'éducation et de formation. En fait, le Maroc, signataire de la déclaration universelle des droits de l'homme, ne pouvait qu'adhérer à l'article 26 (alinéa 3) de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui met en exergue le rôle primordiale que peuvent jouer les parents dans la scolarisation des enfants : «Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants» (Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948)⁷ C'est ainsi que la charte d'éducation et de formation dans sa première partie et sous le titre «Fondements constants : «Droits et devoirs des individus et des collectivités» statue les rôles des parents et tuteurs et détermine le champ d'intervention des associations de parents d'élèves au sein des établissements scolaires : «Les parents et les tuteurs des élèves doivent être conscients que l'éducation n'est pas uniquement la responsabilité de l'école et qu'elle est d'abord celle de la cellule familiale en tant qu'institution éducative primordiale, qui influe considérablement sur l'éducation de l'enfant et conditionne sa préparation à une scolarisation réussie, et sa progression dans les études et, ultérieurement, dans la vie professionnelle. Les parents et les tuteurs ont, envers les institutions scolaires, le devoir d'aide et de participation à la gestion et à l'évaluation...» (Charte nationale, 1999)⁸.

La charte fixe le rôle des associations et préconise que celles-ci ont l'obligation morale d'être transparentes dans la gestion des affaires scolaires et démocratiques dans l'élection de ses membres. Et afin d'être plus opérationnelles, elles se doivent de nouer des liens avec les autres

⁷ - Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

⁸ - Charte nationale d'éducation et de formation (1999). Royaume du Maroc Commission Spéciale Education Formation, P.11. http://www.uh2c.ac.ma/uh2c/loi/charte_fr.pdf,

partenaires et interlocuteurs éducatifs capable des les assister à mieux gérer, entretenir et évaluer les institutions scolaires.

Par ailleurs, il est à noter que ces associations de parents d'élèves n'existent pas dans tous les établissements scolaires du Maroc. Au niveau du secondaire, la couverture nationale est d'un taux assez important, 70%. Mais alors, qu'en est t-il des 30% des lycées restants ? D'un point de vue légal, une association de parent d'élève a le droit d'intervenir dans les conseils pédagogiques, de gestion, et d'administration des académies régionales d'éducation et de formation. Cependant, pour Monsieur Qnouch, le président de la Fnapem (Fédération nationale des associations des parents d'élèves du Maroc) «Il ne s'agit plus uniquement pour nous d'améliorer les conditions matérielles de l'école marocaine, et de suivre de près la scolarité des enfants. La stratégie de la fédération est fondée sur les droits humains : essentiellement le droit de tout enfant marocain à une éducation de qualité. Notre démarche est une démarche citoyenne et active. Un espace de réflexion et d'action sur la chose pédagogique, d'accompagnement aussi et d'inflexion sur les politiques publiques en matière d'éducation. Ce qui nous importe aussi, pour nous parents d'élèves, c'est la défense de l'école publique et la sauvegarde de ses acquis» (Qnouch, 2006)⁹.

Une volonté officielle féroce a poussé le ministère de l'éducation à faire par exemple, de la rentrée scolaire 2006-2007 une rentrée où l'école et la famille travaillent ensemble. Cet optimisme d'un travail collaboratif entre famille et école a suscité une mobilisation de tous les acteurs sociaux ainsi que des médias qui publicisaient cette rentrée en force des parents dans le seul but de souligner l'importance que peut avoir une telle collaboration. En fait, une telle campagne renvoie à se poser deux genres de questions : une sur la place des parents dans la vie scolaire de leurs enfants à titre personnel car ceux-ci, la loi mise à part, ont en fait le droit de s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants en y participant activement, et l'autre sur

⁹ - Qnouch. (2006). Fnapem, in MDIDECH, J. (2006). Les parents d'élèves doivent-ils intervenir à l'école ? <http://www.lavieeco.com/news/societe/les-parents-d-eleves-doivent-ils-intervenir-a-l-ecole-6497.html>

le rôle des parents légalement, c'est-à-dire, au sein des associations des parents d'élèves.

Il est à noter que chaque élève dans le lycée public doit payer une cotisation annuelle de qui varie entre 10 et 100 Dirhams selon les lycées. Et se sont ces cotisations qui sont en fait des frais d'inscriptions qui alimentent les fonds des associations des parents d'élèves. Par ailleurs, et malgré le fait qu'adhérer et cotiser dans une association de parent d'élève n'est pas légalement obligatoire, tous les parents Marocains, chaque début d'année scolaire, payent les frais d'inscription et la cotisation annuelle bon gré mal gré alors que le dahir du 15 novembre 1958 donne en fait la liberté aux citoyens Marocains d'appartenir ou de ne pas appartenir à une association. Et alors même que tous les parents d'élèves cotisent et appartiennent aux associations des parents d'élèves, de vrais liens avec les représentants des parents et des tuteurs font défaut (Bouyoussfi, 2009).

Par ailleurs, une question d'ordre sociologique s'impose : le contexte Marocain permet-il l'engagement des parents dans l'évaluation du milieu scolaire ? Beaucoup de parents Marocains manqueraient de moyens intellectuels et matériels capables de les assister dans le soutien de leurs enfants ou l'évaluation des enseignants. Beaucoup de chercheurs Marocains avancent que «Le suivi du travail scolaire d'un enfant dépend des classes sociales et du niveau d'instruction des parents» (Mdidech, 2006)¹⁰. Le contexte social Marocain des années 2000 démontre que les enfants scolarisés dans le lycée public proviennent généralement de classes pauvres ou moyennes. En effet, le Maroc «marche à plusieurs vitesses [il est difficile pour] des parents qui ont des problèmes urgents de survie, avec cinq enfants, dans un bidonville, d'accompagner leurs enfants dans leur

¹⁰ - MDIDECH, J. (2006). Les parents d'élèves doivent-ils intervenir à l'école ? <http://www.lavieeco.com/news/societe/les-parents-d-eleves-doivent-ils-intervenir-a-l-ecole-6497.html>

scolarité. Autrefois, c'est l'école qui assumait toute la responsabilité.» (Khalil, 2006)¹¹

Chapitre 2. Présentation de la recherche

I. Constat

Au cours des dernières décennies, l'implication des parents dans la scolarisation de leurs enfants a été largement encouragée et promue parce qu'elle peut éventuellement avoir un impact positif la réussite scolaire des élèves. En effet, Les parents administrés (Périer, 2010) des années précédant les années 80 ont laissé la place à des familles qui s'impliquent de plus en plus dans la responsabilité éducative de leurs enfants (Rochex et Charlot, 1996). Cette responsabilité que les parents endossent, quelle soit de nature affective ou quelle s'oriente vers l'aide aux devoirs peut agir positivement sur les résultats scolaires (Deslandes et Jacques, 2003) et contrer le décrochage (Deslandes, 2001).

Mais alors que dans les sociétés occidentales, malgré les problèmes qui peuvent entraver l'implication parentale dans la vie scolaire de leurs enfants, la relation entre l'école et la famille peut être définie comme une relation « d'interdépendance socialement construite » (Rochex et Charlot, 1996) du fait qu'il y a une prise de conscience du rôle moteur que peuvent jouer les parents vis-à-vis de l'école, dans un pays comme le Maroc, Le contexte social présente des spécificités quand à l'implication des parents au sein des établissements scolaires. Cela fait déjà 17 ans que j'enseigne dans un lycée public dans un quartier populaire, et je n'ai reçu la visite d'un parent qu'une seule et unique fois où un père est venu me voir pour s'informer sur la conduite disciplinaire de son fils. J'ai demandé à maintes reprises à mes collègues s'ils ont remarqué la même absence parentale, et la majorité d'entre eux ont confirmé ce constat. Par ailleurs, quand j'ai demandé à d'autres collègues travaillant dans des quartiers plus favorisés, le constat était surprenant car beaucoup de parents demandent après leurs enfants et entretiennent des relations plus au moins régulières avec

¹¹ - Khalil, J. (2006) In MDIDECH, J. (2006). Les parents d'élèves doivent-ils intervenir à l'école ? <http://www.lavieeco.com/news/societe/les-parents-d-eleves-doivent-ils-intervenir-a-l-ecole-6497.html>

les lycées où leurs enfants sont scolarisés. Par conséquent, une curiosité intellectuelle d'investiguer les raisons qui poussent certains parents à s'engager et d'autres à se désengager de la scolarité de leurs enfants n'a cessé d'être insistante.

Mais la recherche s'inscrit aussi dans une continuité. Si la présente recherche axe les raisons qui poussent certains parents à s'engager dans la scolarisation de leurs enfants et d'autres à s'en désengager, une recherche accomplie en Master 1 a investigué les raisons qui poussent un certain nombre d'enseignants à se désengager complètement de leur travail, de leur relations avec les élèves, du milieu éducatif en bloc ; alors que d'autres s'accrochent et maintiennent leur motivation, se rattachent aux élèves et influencent activement leur environnement. C'est toujours le thème de l'engagement ou du désengagement qui est mis en relief. Cependant, cette fois-ci, ce sont les parents, en tant qu'acteurs principaux de la scène éducative, qui seront sujet à investigation. Une volonté de comprendre les motifs des deux comportements parentaux disparates a motivé le choix d'un tel sujet

II. Intérêt et questionnement

Les premières acquisitions des compétences cognitives et sociales chez l'enfant s'opèrent à travers la première entité socialisante qui est la famille. Cependant, la réussite scolaire ou le décrochage sont-ils influencés par cette entité ? Et quelles sont les variables qui poussent certains parents à s'engager dans la scolarité de leurs enfants alors que d'autres s'en désinvestissent ? Y a-t-il une relation entre la volonté institutionnelle, la recherche et les protagonistes de la scène éducative eux-mêmes pour cet engagement ?

L'engagement parentale semble par conséquent, être influencé par « des caractéristiques familiales » (Deslandes, Bertrand, 2004). Le problème de la présente recherche s'assigne comme but l'investigation des facteurs influant sur l'engagement ou le désengagement des parents Marocains par rapport à la vie scolaire de leurs enfants. Il s'agit d'étudier les facteurs qui

font que certains parents s'impliquent et essaient de faire un partenariat avec l'école alors que d'autres jettent l'éponge parce qu'ils ont perdu la foi dans un système éducatif qu'ils croient stérile.

La recherche tentera de trouver des réponses aux questions suivantes:

- Pourquoi certains parents s'engagent dans la scolarisation de leur enfants et participent à leur réussite scolaire alors que d'autres s'en désengagent ?
- Est-ce que l'engagement ou le désengagement des parents dépendent du niveau d'éducation des parents, de leurs lieux de résidences, ou de leurs classes socioprofessionnelles ou de l'interaction de ces trois facteurs ?
- Comment l'engagement ou le désengagement agissent-ils sur la réussite ou l'échec scolaire des élèves du lycée public au Maroc.

L'importance de la présente recherche réside dans le fait que des recherches dans le domaine de la relation parent-école sont rares au Maroc. Avoir des connaissances basées sur une recherche de terrain seraient peut être appropriées pour trouver des voies pour impliquer les parents dans la scolarisation de leurs enfants en vue de maximiser la réussite scolaire et de contrer le décrochage.

Ce mémoire n'a cependant pas la prétention de mettre en avant une étude exhaustive des facteurs pouvant avoir un impact sur l'implication ou non des parents Marocains dans la vie scolaire de leurs enfants, il a la modeste ambition de tenter la proposition d'une simple ouverture d'une interrogation dont le but est de chercher des réponses éventuelles à l'état du désengagement ou de l'engagement des parents par rapport à la scolarité de leurs enfants.

III. Problématique

La problématique de la présente étude s'interroge sur les raisons qui font qu'une partie des parents Marocains se désengagent de la scolarité de leurs enfants en prenant un certain retrait par rapport à leur accompagnement scolaire mais aussi par rapport à l'entretien de relations avec le lycée au détriment de performances scolaires positives, alors que d'autres parents s'inscrivent dans une perspective contraire. Ils se mobilisent auprès de leurs enfants et les accompagnent dans leurs parcours scolaire tout en maintenant des relations régulières avec l'établissement scolaire, ce qui influe de façon effective sur les résultats scolaires des enfants.

IV. Hypothèses

Dans la présente étude, nous postulons que l'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants peut avoir des conséquences positives sur la réussite scolaire alors que le contraire, c'est-à-dire, le fait que des parents prennent une certaine distance par rapport à l'école en se désengageant de la marche éducative de leurs enfants, peut éventuellement influencer de façon négative une éducation réussie. Par ailleurs, nous postulons également que cet engagement ou désengagement des parents peut être le résultat de facteurs socio-culturels. Les facteurs sociaux que nous pensons importants sont : le lieu de résidence des familles et la profession des parents. Les facteurs cognitifs se rapportent au niveau culturel des parents. Cependant, l'engagement ou le désengagement parental ne peut être le résultat d'un seul de ces facteurs, c'est leur interaction qui peut éventuellement jouer en faveur d'un engagement ou en sa défaveur.

Chapitre 3. Cadre théorique

I. Qu'est ce que l'engagement ?

Selon Hotyat (1973), l'engagement fait référence à une action participative par laquelle une personne s'engage à agir et interagir dans le but d'accomplir quelque chose. Pour De Landsheere, (1979) s'engager c'est prendre une action basée sur des valeurs et des objectifs définis. Le TILF (Le Trésor de la Langue Française Informatisé) donne une définition assez précise du concept de l'engagement « une convention de service ou une obligation morale, demandée ou donnée dans une situation donnée » ; « Participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie sociale, politique, religieuse ou intellectuelle de son temps » ; « Dans la vie de la société, l'engagement d'un individu est l'attitude qui consiste à prendre parti par son action et ses discours sur des questions politiques, culturelles ou sociales. Il peut prendre des formes de revendication. » ("Toupictionnaire" : le dictionnaire de politique, 2005)¹²

Par ailleurs, le terme de l'engagement a plusieurs significations. L'engagement centre la contribution dans la vie du groupe ou de la société afin de chercher un bien commun (Champagne et Marçal, 2011). L'engagement c'est à la base une participation individuelle ou collective visant la transformation sociale (Champagne et Marçal, 2011). L'engagement peut être local, régional, national ou international, son but ultime est que la personne engagée doit « mettre sa pensée, sa parole et son action au service d'une cause collective, afin de rendre le monde meilleur. » (Champagne et Marçal, 2011)¹³.

II. Les types d'engagement

Il existe plusieurs types d'engagement qui se distinguent par leurs actions et leurs buts. Champagne et Marçal (2011) avancent 4 types. Il y a

¹² -Toupictionnaire. (2005). Le dictionnaire de politique. Disponible sur <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Engagement.htm>

¹³ - Champagne,L et Marçal,J. F. (2011). Réflexions idéologiques sur l'engagement citoyen. AQOCI, P.1

l'engagement citoyen qui implique une action consciente pour le bien d'une communauté et dont le but est de porter un regard critique sur les institutions sociales. Il y a l'engagement humanitaire qui renvoie à l'implication dans une action à but non lucratif comme les ONG, de tel processus vise la solidarité humaine. Il y a l'engagement personnel qui centre une action individuelle qui vise l'amélioration du bien être individuel. Il y a l'engagement social ou communautaire qui implique volontairement l'individu, membre d'une association quelconque, dans une action sociale. L'action vise la protection et l'amélioration de la vie des gens dans un contexte social donné. Par ailleurs, malgré le fait que le terme de l'engagement fait souvent référence à un engagement intellectuel dans un contexte politico-social (Sartre, (1976). l'engagement dans le cas de la présente recherche est « un modèle général de toute action » (Petiteau, 2006)¹⁴. En fait, c'est la production de comportements qui fait qu'un individu ou un groupe est engagé ou non. Selon Kiesler (1971), on ne peut dire qu'un individu est engagé que par ses actes. Par ailleurs, et toujours selon Kiesler, l'engagement varie selon les individus et les contextes, il peut être interne ou externe. L'engagement interne peut être provoqué par une volition intrinsèque, mais le sens de l'engagement dans la présente recherche axe le côté externe qui fait que les gens s'engagent dans un acte social parce qu'ils sont insatisfaits d'un ordre de choses. C'est donc, la situation qui engage ou n'engage pas la personne dans ses actes.

Dans la présente recherche, l'engagement peut avoir comme synonymes des mots comme l'attachement, la mobilisation, l'implication et l'investissement. Tous ces mots font référence à une certaine activité parentale dans la scolarité des enfants. Par contre, le désengagement peut avoir comme synonymes des mots comme la démission, la démobilisation, le désinvestissement, la prise de distance ou le retrait. Ici, il s'agit d'un comportement de distanciation et d'inaction de la part des parents qui ne

¹⁴ - Petiteau, N. (2006). « L'engagement », Appel à contribution, Calenda. <http://calenda.revues.org/nouvelle6504.html>

montrent pas de volonté capable d'animer leur intérêt pour le parcours scolaire de leurs enfants.

III. L'engagement parental

A- la relation famille-école et ses effets sur le cheminement scolaire des enfants.

L'implication des parents dans la scolarité des enfants a pris beaucoup d'importance ces dernières décennies. Des recherches (Bempechat, 1992; Dauber & Epstein, 1993; Epstein, 1991, 1994; Reynolds, 1992; Stevenson & Baker, 1987) concernant cette implication ont été effectuées et ont montré que la réussite scolaire des enfants ne peut être octroyée seulement aux aptitudes cognitives de l'élève, mais également à des variables émotives impliquant les attitudes et les comportements parentaux (Montandon, 1996). En effet, ces recherches axent le fait qu'il ya une relation intime entre les résultats scolaires des enfants et les attitudes d'engagement ou de prise de distance des parents. La documentation scientifique a, par conséquent, démontré qu'une mobilisation parentale dans le cheminement scolaire des enfants joue un rôle déterminant en faveur de la réussite et de la socialisation des enfants (Deslandes et Jacques, 2004; Epstein, 2001 Grolnick *et al.* 1997, 2000; Henderson et Mapp, 2002; Izzo *et al.* 1999). Beaucoup d'enfants réussissent mieux parce que leurs parents s'investissent dans leur scolarité, alors que d'autres, dont les parents prennent une certaine distance par rapport à leurs parcours scolaires, peinent à aboutir à des résultats positifs (Fehrman, Keith et Reimers, 1987).

C'est ainsi que « le partenariat famille-école ... [est] une question de fond et une prémisses indispensable à toute évolution de l'institution scolaire » (Vatz-Laaroussi, 1996)¹⁵. Philippe Meirieu avance une critique ardue du système éducatif Français qui exclut les parents de la scolarité des enfants, " il n'existe pas d'autre pays que la France qui ait construit son

¹⁵ - Vatz-Laaroussi, M. (1996) « Les nouveaux partenariats famille-école au Québec : l'extériorité comme stratégie de survie des familles défavorisées ? » Lien social et Politiques, n° 35, p. 87

système scolaire, à ce point, contre le système familial ". (Meirieu, 1997)¹⁶. Si le but commun des acteurs sociaux est la réussite des élèves, conjuguer les efforts de tout le monde et opter pour une ouverture de l'école aux familles et à la communauté peut impliquer une scolarité réussie des enfants.

L'engagement parental renvoie à la fois à la participation parental dans le suivi scolaire des enfants et la collaboration des parents avec l'école. « Le terme « participation parentale » correspond au rôle des parents dans l'apprentissage des enfants (CHRISTENSON, ROUNDS et. FRANKLIN 1992), alors que l'expression « collaboration famille école », qui englobe la participation parentale, est plus générale. Elle renvoie à la fois aux responsabilités familiales et au rôle de l'école dans l'actualisation de la participation des parents dans le suivi scolaire (Deslandes, 1994). Par conséquent, les relations école-famille impliquent le type de lien qui peut exister entre l'école et la famille. Ces liens peuvent être formels ou informels. Quand les relations sont plutôt satisfaisantes, ceci joue en faveur de la réussite et freine le décrochage scolaire particulièrement dans les milieux défavorisés (Deslandes, 2011).

B- l'engagement parental et ses indicateurs

Les travaux de recherche, depuis la fin des années 1990, tels que repris dans plusieurs revues de littérature, montrent que la réussite scolaire est fortement liée aux aspirations scolaires ou professionnelles des parents pour leurs enfants (Davis-Kean, 2005). Une autre variable positivement corrélée est l'implication des parents dans la « scolarité à la maison » (Ichou, 2010).

L'engagement parental implique donc, que les parents doivent être conscients que l'éducation n'est pas l'affaire de l'école seulement : l'éducation c'est ce qui se passe avant, dans, et après l'école, « lorsque les parents participent, les élèves s'améliorent, les classes et les écoles

¹⁶ - Meirieu, P. (1997). « Vers un nouveau contrat parents-enseignants », in Dubet F. École et familles, le malentendu, éditions Textuel, p. 79

s'améliorent et la communauté entière en bénéficie » (Deslandes, 2012). S'engager dans la réussite scolaire pour les parents c'est prêter toute l'attention à la scolarité de l'enfant, demander toutes les informations le concernant, assister à toutes les réunions, accompagner l'enfant dans son travail à la maison, bref, soutenir l'enfant et favoriser sa progression éducative.

L'engagement est sensé aider les enfants à avancer mieux dans leur scolarisation. Epstein (2001) avance six fonctions qui prouvent que les parents sont engagés ou pas dans la scolarisation de leurs enfants.

- 1- les rôles élémentaires parentaux : guider, superviser,
- 2- les relations entre les parents et l'école : la communication entre les deux
- 3- participation parentale au sein de l'école : bénévolat...
- 4- l'encadrement de l'enfant à la maison : suivi scolaire, discipline, assistance à l'autonomie, encouragement
- 5- participation aux fonctionnements et aux décisions administratives prises au sein de l'établissement scolaire
- 6- participation aux fonctionnements communautaires : échanges entre parents.

Une autre typologie concernant les formes d'engagement ou de désengagement parental est proposée par Jean Paul Caille (1993)

- 1- Les absents : il s'agit de parents qui ne fournissent aucune aide à leurs enfants
- 2- Les effacés : Malgré le fait que ce genre de parents essaie de proposer de l'aide sporadique aux enfants, ils demeurent très absents du cheminement scolaire de leurs enfants.
- 3- Les attentifs : Ce sont les parents qui n'assistent leurs enfants avec les devoirs scolaires que rarement mais suivent de très près leur scolarité.
- 4- Les appliqués : Ce sont les parents qui offrent de constamment de l'aide à leurs enfants que ce soit dans aide aux devoirs ou les discussions de la chose scolaire.

5- Les mobilisés : ce sont les parents qui s'impliquent activement dans la scolarité de leurs enfants en les assistant dans leurs devoirs, en entretenant des relations avec leurs enseignants et en établissant un contexte familial propice à l'épanouissement scolaire.

Par ailleurs, Daniel (2006), propose une classification des familles dans leur relation avec l'école :

- 1- Les parents indifférents : il s'agit de familles qui ont une entière confiance dans le système scolaire. Ils pensent que la responsabilité éducative de leurs enfants incombe exclusivement à l'école puisqu'ils ne possèdent pas les compétences pédagogiques pour encadrer leurs enfants.
- 2- Les parents qui sont de bonne volonté. Ils veulent que leurs enfants réussissent à l'école, cependant, ils sont incapables d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité possiblement à cause d'une origine sociale dont le capital culturel fait défaut
- 3- Les parents dont les efforts sont incapables d'aboutir à des résultats positifs. Ces parents essaient, par plusieurs voies, de participer activement au parcours scolaire de leurs enfants, mais ils admettent que leurs efforts sont vains à cause d'un manque de savoir faire.
- 4- Les parents qui s'impliquent largement dans la scolarité de leurs enfants. Ces parents possèdent un capital culturel assez conséquent. Leurs relations avec les enseignants n'est pas des plus simples. Ils peuvent intervenir, critiquer et même suggérer des remèdes.

Dans la présente recherche, l'engagement parental peut être défini à travers des indicateurs directs et des indicateurs indirects inspirés des relations des familles avec l'école citées précédemment. Ces deux modes d'intervention parentale (Montandon, 1996) indiquent la définition de l'engagement parental qui nous paraît la plus appropriée à notre étude.

B. 1. Les indicateurs directs

Des travaux concernant les pratiques parentales avancent qu'il y a une influence incontestable de celles-ci sur la réussite scolaire des enfants. L'encadrement à la maison par exemple est l'un des indicateurs de l'engagement parental dans la scolarité des enfants. En effet, quand les

parents assurent un suivi scolaire concernant l'aide aux devoirs des enfants, quand ils contribuent à leur motivation, quand ils leur transmettent un savoir être se rapportant à la gestion du temps, à l'élaboration de leur propre autonomie, quand ils supervisent, encadrent, discutent de la chose scolaire avec leurs enfants, les résultats scolaire des enfants sont nettement meilleurs surtout quand les enfants sont régulièrement encouragés et leur travail et valorisé (Deslandes, 2006, 2011).

B.1.1 Encadrement de l'enfant à la maison

B.1.1.1 Communication sur la question scolaire

En 2009, l'enquête PISA (rendue publique en décembre 2010) de l'OCDE sur l'éducation, a démontré que le seul fait de discuter avec les enfants sur divers sujet peut agir de façon positive sur les performances scolaires des enfants. Des discussions sur les programmes de télévision ou des discussions ouvertes lors d'un repas ont un lien avec le perfectionnement des compétences d'écrit des enfants. Une autre étude mais Américaine (Harvard family research project) sur l'engagement de la famille et son lien avec la réussite scolaire des enfants a démontré que les styles de vie familiaux centrant la lecture, la communication autours de projets a un impact positif sur le cheminement scolaire des enfants (Feyfant, 2011).

B.1.1.2 suivi scolaire

Le suivi scolaire implique que les parents peuvent assister leurs enfants avec les devoirs, les projets, prolonger le travail commencé à l'école, renforcer ce que les enfants apprennent avec des activités de lecture, suivre le parcours scolaire de l'enfant et encourager l'enfant à optimiser son potentiel. Cet engagement parental impliquant le prolongement du travail scolaire en dehors de l'école peut influencer positivement sur le rendement scolaire des enfants. Des recherches ont montré qu'il peut y avoir un vrai impact de l'engagement parental au suivi scolaire. Dans un tel cas, les enfants ont tendance à aboutir à de meilleurs résultats scolaires (Deslandes, 1996; et al. 1997; Deslandes et Cloutier, 2000). De plus, leurs aspirations scolaires deviennent plus substantielles (Deslandes et Potvin, 1998) vu qu'ils ont plus tendance à finir leurs devoirs

(Deslandes et al. 1999). En réalité, même leurs comportements s'améliorent considérablement (Deslandes et Royer, 1997) et leur sentiment d'autonomie s'accroît (Deslandes, 2002). Par conséquent, le risque de décrochage diminue largement (Potvin, Deslandes et al. 1999) L'enquête PISA mentionnée précédemment a démontré également qu'il existe un lien incontournable entre l'engagement des parents dans les activités de lecture et les performances en compréhension des enfants. L'enquête a affirmé que les résultats concernant des exercices de compréhension sont vraiment meilleurs chez les enfants dont les parents leur lisaient des livres une fois par jour ou une ou deux fois par semaine comparés aux enfants dont les parents ne leur lisaient de livre que très rarement.

B.1.1.3 éducation à la discipline

L'implication des parents dans les problèmes de discipline de leurs enfants que ce soit en les prévenant ou en les résolvant paraît avoir un impact sur un parcours scolaire plus réussi. Les pratiques éducatives des parents peuvent favoriser la diminution des comportements incommodes et l'accroissement des comportements appropriés. En effet, des recherches ont conclu que l'antisocialisme des adolescents au sein des établissements scolaires peut être occasionné par la négligence et l'inefficacité d'un encadrement parental (ROYER et DESLANDES, 1996). Un dispositif promouvant cette implication en France est « la mallette pédagogique ». L'académie de Créteil a implémenté ce dispositif depuis 2008 au sein des collèges. Le dispositif a joué en faveur d'un renforcement de lien entre l'école et les parents d'élèves, ce qui a permis la prévention de la violence scolaire et l'absentéisme. Les résultats suivants attestent des avantages de ce partenariat : « ... la qualité du comportement des élèves des classes tests est meilleure, à tout point de vue, que celle des élèves des classes témoins : moins d'absentéisme (3,6 demi-journées contre 4,3), moins de sanctions (10,9% contre 13,4%), davantage de distinctions (félicitations,

encouragements... 38,6% contre 34,2%) ou de très bonnes notes de vie scolaire (37,4% contre 32,6%) » (WatreLOT, 2010)¹⁷

B.1.1.4. Education à l'autonomie

Les processus familiaux peuvent agir de manière importante sur la réussite éducative des enfants (Deslandes, 2010). Les parents peuvent agir sur l'environnement immédiat de l'enfant en présentant les conditions favorables aux modes d'apprentissage centrant l'indépendance. Ainsi, les apprentissages deviennent une aventure dans laquelle les enfants s'impliquent volontairement, ce qui les oriente vers la réussite scolaire. Les parents, en adoptant dans leur façon d'éduquer leurs enfants des attitudes d'encouragement à l'indépendance aident l'enfant-élève à gagner en autonomie, à s'affirmer et à construire sa personnalité en milieu scolaire. Quand l'enfant est autonome, il possède en fait, des atouts qui peuvent l'assister dans le processus d'apprentissage en le rendant plus sûr de ses démarches (Bawa, 2002).

B.1.1.5. Encouragement et Valorisation

L'investissement des parents dans la scolarité des enfants axe aussi le fait de les encourager et de valoriser leur travail sans tenir compte des résultats, ce qui joue en faveur de l'épanouissement scolaire des enfants. Le centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire de l'université de Laval par exemple, affirme que pendant la dernière décennie, un examen de l'implication parentale a démontré que les résultats des enfants s'améliorent quand les parents soutiennent affectivement leurs enfants en les encourageant et en mettant en avant des compliments à leurs égards (Observatoire International de la Réussite Scolaire, 2004).

B.2. Les indicateurs indirects

Les indicateurs indirects font référence à la mobilisation des parents au niveau officieux et officiel. Au niveau officieux, cette mobilisation, qui semble avoir des effets sur la réussite scolaire (Eccles, 1993 ; Epstein, 1995) concerne la relation des parents avec les enseignants, la

¹⁷ - Watrelot, P. (2010). *L'os du mammoth – le retour de la mallette – la part du catho*. Revue de presse, P.15

participation aux activités scolaires et parascolaires, le bénévolat et l'investissement dans la vie de la communauté. Au niveau officiel, la mobilisation se rapporte aux lois et circulaires qui incitent les parents à l'engagement dans la vie éducative de leurs enfants et qui en fait un garant de la réussite scolaire. Il s'agit de la participation au conseil des parents, de la participation à la prise de décisions administratives et de la participation aux associations des parents d'élèves

B.2.1. Au niveau officiel

B.2.1.1. Les relation avec les enseignants

Une bonne relation avec les enseignants impliquant une communication concernant l'évolution scolaire de l'enfant est apte à optimiser les résultats positifs (Montandon, 1991). Cependant, au niveau du secondaire, il ya moins de relation entre enseignants et parents. La cause de cet état de fait provient dans la majeure partie des cas, du fait que les enseignants qui impliquent moins les parents dans la scolarité de leurs élèves sont les enseignants qui ont des doutes quand à leurs propres compétences (Montandon, 1996). Selon Eccles et Harold (1993), les obstacles qui se dressent entre les enseignants et les parents pour le bien des enfants, provient essentiellement des attitudes des enseignants dont l'image de soi est plutôt dévalorisante (Hoover-Dempsey et al, 1987). Par contre, « il a été observé que de manière générale les enseignants qui réussissent le mieux à impliquer les parents dans l'école ont des sentiments plus positifs vis-à-vis de leurs travail » (Montandon, 1996)¹⁸

En outre, quand le dialogue est rompu entre ces deux protagonistes, il ya une tendance à croire qu'il y a plus d'échec. La prise d'initiative de relation enseignants- parents doit en fait provenir de part et d'autres. Les parents, pour maximiser le potentiel éducatif de leurs enfants, doivent s'engager plus dans leur relation avec les enseignants (Macbeth, 1989).

¹⁸ - Montandon, C. (1996). Les relations des Parents avec l'école. Lien social et Politique-Riac, 35, P.64

A défaut d'un engagement réel dans la scolarisation de leurs enfants, beaucoup de parents accumulent des perceptions et des attitudes vis-à-vis ce milieu exemplifié surtout par les enseignants

Les parents appartenant à des de classes socioprofessionnelle très moyennes ou pauvres perçoivent les enseignants en tant qu'acteurs omnipotents dans la scolarisation de leurs enfants. Ils montrent une confiance assez conséquente en ces enseignants qui savent tout (Crozier, 2004) et doutent de leur propre légitimité en tant qu'agents actifs dans la scolarisation de leurs enfants (Auduc. 2004).

D'autres parents peuvent montrer de la méfiance par rapport aux enseignants de leurs enfants. Quand des résultats scolaires positifs font défaut ou quand les choix d'orientations de leurs enfants ne sont pas ce qu'ils attendaient, ils montrent les enseignants du doigt et blâment leur incompetence (Baker 2000). De fait, il existe parfois une vraie bataille entre les parents et les enseignants (Lazar, 1999) qui fait que les parents deviennent convaincus « que le système scolaire et ses principaux artisans ont failli à leur mission » (Baro, 2000)¹⁹, Ainsi, entre l'École et les familles, « le contrat de confiance est rompu » (Meirieu, 2000)²⁰

B.2.1.2. participation aux activités parascolaires et bénévolat

Les parents peuvent jouer un rôle capital grâce à leurs interventions multiples au sein des écoles. Leur participation aux activités parascolaires et de bénévolat peuvent avoir un impact important sur le succès scolaire des enfants car elles peuvent renforcer les activités scolaires et perfectionner l'évolution personnelle et scolaire des élèves (Daphnée Dion-Viens, Le Soleil, 2009). Une telle participation peut par exemple aider les jeunes à développer leur estime de soi. Elle peut également initier les jeunes à bâtir des compétences, à faire des choix profitant des expériences

¹⁹ - Baro, H. (2000). « Les enseignants sont des irresponsables ! »... ou comment reconstruire la confiance entre la famille et l'École, P.228 in Meirieu (2000). L'école et les Parents : la grande explication.
<http://www.maisondeleducation.net/Docs/debats/ecoleetparents.pdf>

²⁰ - Meirieu (2000). L'école et les Parents : la grande explication, P.8
<http://www.maisondeleducation.net/Docs/debats/ecoleetparents.pdf>

parentaux, à découvrir des intérêts enfouis à travers la participation des parents dans des activités d'enrichissement, à développer des passions à travers des clubs de sport ou autre. Les parents peuvent aussi intervenir au sein de l'école pour donner des cours de rattrapage scolaire ou d'offrir des cours d'éducation spéciale.

B.2.1.3. Participation communautaire

Les relations entre les parents et la communauté peuvent être un facteur positif dans la réussite scolaire comme elles peuvent amoindrir les risques des troubles scolaires. Ces relations impliquent plusieurs acteurs sociaux qui conjuguent leurs efforts pour le bien des enfants. Lorsque les parents, l'école, les institutions sociales, les associations travaillent ensemble, il peut y avoir plus de succès scolaire des enfants. Ce partenariat avec la communauté peut fournir des fonds pour diverses activités scolaires. Mais plus que ce côté financier, c'est surtout la promotion de l'apprentissage qui est en jeu. Les élèves peuvent participer à des activités culturelles ou artistiques capables de les aider à s'épanouir. Au Québec, le partenariat entre les parents et l'école peut aller jusqu'à monter des ateliers pour la sensibilisation des parents aux enjeux éducatifs en promouvant le travail en réseaux. Ainsi, une consolidation du travail de réseautage engage des consensus pouvant jouer en faveur d'une augmentation des chances de succès des élèves (Deslandes, 2010).

B.2.2. Au Niveau officiel

Pendant longtemps, les parents étaient restés en retrait par rapport à la scolarité de leurs enfants. L'enfant était un bien qui devait être façonné selon les valeurs étatiques. Les familles elles-mêmes devaient être éduquées à l'hygiène et aux pratiques familiales homogènes avec la volonté de l'état. Aujourd'hui il ya une conscience accrue du rôle que peut jouer les parents dans la réussite scolaire des enfants. Des invitations formelles à un engagement parental n'ont cessé d'accroître que ce soit au niveau des conseils des parents, de la participation à des prises de décisions administratives ou de la participation aux associations des parents d'élèves.

En France, des textes de loi et des textes réglementaires viennent pour consolider ce partenariat école-famille. Cela a commencé déjà en 1968, avec le droit des parents à assister aux CA et aux conseils de classes. Puis, les textes se sont suivis. Il y a eu par exemple, la loi d'orientation en 2005 qui propose « une école plus ouverte » puisque le partenariat école parents ne peut que jouer en faveur d'une éducation réussie. Le texte avance que « cette relation doit être fondée sur le dialogue, la confiance et le respect mutuel, traduisant la reconnaissance par les parents du professionnalisme des enseignants et la reconnaissance par les enseignants de la responsabilité des parents en matière d'éducation ». Il y a eu également la circulaire du 25 août 2006, qui met en avant le lien entre la réussite scolaire et l'individualisation de l'éducation car chaque élève a des besoins spécifiques qu'il faut prendre en considération. Une telle action ne sera possible que si l'école et la famille conjuguent leurs efforts (Poutoux, 2006). D'autre part, l'article L. 111-4 du code de l'éducation stipule que les parents font partie intégrale de la communauté éducative et ils sont en fait, des partenaires incontournables dans la réussite scolaire de leurs enfants (Direction générale de l'enseignement scolaire, 2011)

A partir de là, il ya eu une vraie volonté d'œuvrer vers une collaboration entre les parents et l'école. La participation peut se faire également à travers les associations des parents d'élèves selon la loi du 1er juillet 1901, qui permet aux parents d'être présents dans les établissements scolaires, dans les conseils d'éducation dans les départements et les académies. C'est ainsi que beaucoup d'établissements scolaires essaient d'engager les parents par mains moyens dans la scolarité de leurs enfants puisque ceci peut influencer positivement sur le cheminement scolaire des enfants grâce à leur rôle éducatif actif.

IV. Les variables influant sur l'engagement ou le désengagement des parents par rapport à la scolarité de leurs enfants

Les inégalités de la réussite scolaire ont été à la base de plusieurs recherches sociologiques. Celles-ci tentent de dégager les facteurs qui

peuvent influencer sur la réussite ou le décrochage scolaire. En effet, l'engagement ou le désengagement des familles peut avoir des impacts divers sur la scolarité des enfants. Beaucoup de recherches axent ce phénomène qui, à côté d'autres facteurs, apparaît d'une importance primordiale dans la promotion d'une scolarité réussie et dans l'évitement du décrochage (Deslandes et al, 1997).

Il est ainsi clair, que les agents de la scène éducative sont conscients que l'engagement parental est un facteur positif dans le cheminement scolaire des élèves. Pourquoi alors il ya peu ou pas d'implication parentale? Impliquer les parents dans la scolarité des enfants se trouve par conséquent confronté à des obstacles dus aux statuts sociaux et familiaux des enfants scolarisés dans le lycée public. Les familles défavorisées économiquement et culturellement sont moins présentes dans les milieux scolaires comme les conseils des parents ou les comités d'écoles alors même que leur engagement ne peut être que favorable à la réussite scolaire de leurs enfants (Bouchard, 1991). Beaucoup de recherches ont donc centré des caractéristiques et des expériences familiales comme le sentiment d'incompétence des parents, d'autres ont centré les ressources économiques ou les relations tendues avec l'école, alors que d'autres ont axé le capital culturel des parents.

La présente recherche, centre les facteurs socio-économiques et socio-culturels des parents. Trois variables semblent favoriser l'engagement ou le désengagement parental. Il s'agit du lieu de résidence des parents, leurs classes socio-professionnelles et leurs niveaux culturels. Cependant, le contexte Marocain du nord présente des particularités. Beaucoup de parents se sont enrichis par la vente des drogues et ont gravité l'échelle sociale sans pour autant atteindre un niveau culturel élevé ; ainsi, ils sont socio-économiquement favorisés, mais culturellement, ils sont à la traîne. Par conséquent, dans cette recherche, l'engagement ou la prise de distance des parents par rapport à la scolarité des enfants semblent être le résultat d'une multiplicité de facteurs dont le lieu de résidence des parents, leurs classes socio-professionnelles et leur capital culturel constituent une partie. Ces

facteurs donc, n'affectent pas l'investissement parental séparément, mais plutôt conjointement.

A. Le lieu de résidence des parents

L'effet du quartier (Authier, 2006) dévoile que le lieu de résidence peut avoir des influences sur les comportements divers des gens comme leurs « manières d'habiter et de cohabiter..., sur la sociabilité, sur les processus de socialisation, sur les pratiques et les trajectoires des individus, sur la construction identitaire » (Barthon & Monfroy, 2009). Bourdieu parle « d'effet de lieu ». Il avance que les groupes sociaux, dont les positions sociales sont du dominantes ou dominées, se trouvent avantagés ou désavantagés par des « profits d'espace » (Sélimanovski, 2009)

Dans la présente recherche, le lieu de résidence peut influencer sur l'engagement ou le désengagement des parents dans la scolarité de leurs enfants à cause de la carte scolaire. Les parents sont tenus de scolariser leurs enfants dans les écoles les plus proches de leurs résidences, la carte scolaire les oblige à ne pas dépasser le secteur où les familles elles-mêmes sont domiciliées. Dans le cas du Maroc, la carte scolaire est toujours d'envergure. Ne peuvent échapper à cette règle que les élèves qui optent pour des options techniques (dans le nord du Maroc), ou encore les élèves dont les parents ont recours à des relations.

Quand il s'agit d'un espace d'habitat défavorisé, les écoles proches ne bénéficient pas d'avantages concernant les ressources éducatives. Par contre, un lieu de résidence avantagé, apporte des atouts aux familles qui y résident vu la fait que les écoles profitent des ressources scolaires avantageuses (Barthon & Monfroy, 2009). Ainsi, les effets de lieu et la pauvreté qui s'y rattache généralement et vice versa, influe sur les identités, les comportements, et éventuellement joue en faveur de la reproduction sociale (Sélimanovski, 2009).

Des recherches ont démontré que les familles qui vivent dans des quartiers populaires et à haut risque de crimes et de délinquance sont concernées plus par le souci de protéger leurs enfants des dangers environnants au lieu de les aider à développer des compétences (Eccles, Rena D, 1993). Par

contre, les familles qui vivent dans des quartiers favorisés, attachent plus d'importance à aider leurs enfants à développer des compétences et à profiter des ressources présentes dans le quartier comme les programmes organisés pour les jeunes. Mais cet objectif n'est accompli que parce que ces ressources sont disponibles et accessibles dans les quartiers où ils résident.

B. La profession des parents

La profession peut être un facteur important dans l'investissement ou le désinvestissement parental dans la scolarité des enfants. C'est un indicateur de l'origine sociale qui peut expliquer, à côté du niveau culturel, jusqu'à 15% les fluctuations des apprentissages entre les élèves (Bressoux, 2008). La fragilité économique de tels parents fait qu'ils prennent une certaine distance par rapport à l'école (Feyfant, 2011). Les difficultés scolaires de leurs enfants sont plus présentes et s'accroissent considérablement dans le cas des familles d'ouvriers et peuvent devenir alarmantes chez les familles inactives (Caille, 2000).

Beaucoup de parents de classes socioprofessionnelles ouvrières par exemple, pensent que les enseignants sont plus injustes et durs avec leurs enfants. Alors, une certaine distance peut s'installer entre les parents et l'école. Ils peuvent aussi adopter des attitudes plus orthodoxes par rapport à l'école. Pour eux, l'école peut toujours représenter un moyen d'ascension sociale (Gilly, 1997). Par contre, les parents exerçant une profession valorisante donnent plus d'intérêt au travail associatif et aux apports plutôt symboliques. Ils possèdent aussi le pouvoir de pression sur le corps enseignant et sur le staff administratif (Van Zanten, 2006).

Le statut économique des parents peut jouer un rôle énorme dans la réussite scolaire des enfants. Les parents ayant de faibles revenus doivent souvent travailler de longues heures pour gagner peu. Cela leur laisse moins de temps à passer avec leurs enfants et à s'impliquer davantage dans leur apprentissage. Par ailleurs, ces parents, à cause des pressions économiques, sont aussi sujets à plus de tensions familiales, ce qui influe négativement sur un éventuel investissement de leur part dans la scolarité de leurs enfants (Perrier, 2007).

Des recherches menées au Etats unis ont montré l'importance des revenus familiaux dans l'engagement parental et la réussite scolaire des enfants. Ces revenus démontrent en fait que les ressources mises à la disposition d'un ménage aident les parents à faciliter la scolarisation de leurs enfants. Des outils d'apprentissage tels que les ordinateurs et les encyclopédies peuvent influencer sur la promotion de l'éducation et l'amélioration de ce qui est déjà appris dans l'école. L'absence ou la présence de ressources éducatives en raison de revenus peut encourager ou décourager l'intérêt pour l'apprentissage (De Serf, 2002). La même étude a investigué plusieurs variables familiales pouvant influencer sur l'engagement parental et la réussite scolaire des enfants. Le tableau ci-dessous résume les variables ayant plus d'impact sur la réussite scolaire des enfants. Le revenu des parents semble avoir le plus d'impact.

Tableau 1: De Serf, Megan ; The Effects of Familial, Economic, and Social Variables on Children.s Educational Attainment. The Park Place Economist Volume X.
<http://www.iwu.edu/economics/PPE10/megan.pdf>

Variable	Coefficient
Income (revenues)	3.026E-05 (.000)**
FamSize (la taille de la famille)	-8.910E-02 (.012)**
FamType (le type de famille)	4.118E-02 (.080)
MomEduc (l'éducation des mères)	.218 (.011)**
DrugUse (utilisation de la drogue)	-.384 (.084)**
Alcohol (alcool)	.174 (.104)
CathRel (religion catholique)	.361 (.157)*
BapRel (religion baptiste)	-1.512E-02 (.159)
OtherRel . (autre religion)	457 (.159)*
NoRel (sans religion)	-.521 (.217)*

Megan De Serf (2002). The Effects of Familial, Economic, and Social Variables on Children.s Educational Attainment.

Ce déterminisme social qui fait porter la responsabilité de l'échec scolaire essentiellement à l'école qui favorise les modèles sociaux, n'est qu'en partie adéquat dans la présente recherche. Ce qui semble plus pertinent c'est surtout la théorie du handicap socio-culturel.

C. Le capital culturel des parents et sa relation avec l'engagement parental dans la scolarisation des enfants

Les parents instruits s'impliquent plus dans la scolarité de leurs enfants et vont également adopter des stratégies pour leur bien éducatif. Ils vont les encourager à être sélectifs en ce qui concerne leurs amis qui doivent être de bons élèves, ils vont opter pour les établissements scolaires de renommée et ils vont promouvoir la culture de l'excellence. C'est ainsi, qu'ils facilitent le parcours scolaire de leurs enfants. Ils disposant d'un capital culturel qui fait qu'ils octroient plus de valeur aux savoirs scolaires, car pour eux, c'est ainsi que leurs enfants peuvent accéder à des positions avantageuses et peuvent construire des identités sociales distinguées (Duru-Bellat & van Zanten, 2006 ; Ichou, 2010).

Leur implication peut aller d'une simple aide avec les différentes activités et exercices scolaires, à la production dans l'environnement familial d'un bain culturel en promouvant la valeur de la culture et de l'éducation. Les ressources intellectuelles des parents influencent négativement ou positivement l'investissement des parents dans la scolarité des enfants. « Les compétences parentales jouent aussi un rôle direct sur la réussite scolaire des enfants, sans doute grâce à l'aide que les parents les plus compétents peuvent apporter à leurs enfants ». (Murat, 2009.)²¹.

C.1. Les familles cultivés et leur engagement dans la scolarité de leurs enfants

La recherche a démontré que les parents issus de classes moyennes ou favorisées s'impliquent plus dans le partenariat avec l'école. Ces parents sont d'un niveau intellectuel assez haut, ce qui les rapprochent plus des

²¹ - Murat, F. (2009). Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents. *Économie et Statistique* N° 424-425, P 122-123

enseignants de leurs enfants avec lesquels ils entretiennent des relations régulières. (Kohl, Lengua, McMahon, 2000). Les échanges et les interactions dans les familles instruites est un atout très effectif pour les enfants. Ceux-ci ont un langage riche, un vocabulaire diversifié, des connaissances sociales, et un rapport à l'écrit qu'ils transmettent à leurs enfants dès leurs jeunes âges. Ce qui facilite l'apprentissage de leurs enfants qui s'intègrent facilement dans la culture scolaire, culture basée principalement sur l'écrit (Lahire, 1995) et leur confère un plus comparés aux enfants dont les parents ne sont pas ou sont peu instruits. La mobilisation des parents instruits touche à toutes les compétences dont les enfants ont besoin dans leur scolarité à savoir, l'autonomie, la confiance en soi, la prise d'initiative, la communication, etc. De plus, ces parents vont construire un partenariat avec l'école, et y sont présents auprès des enseignants (Gombert, 2009), ce qui les tiendra au courant du parcours scolaire de leurs enfants et les aidera à prévenir toutes les défaillances d'apprentissage qui peuvent faire obstacle à une scolarité réussie. Cette présence au sein de l'école fait que les parents suivent de plus près le cours des études en contrôlant de manière régulière la quantité et la qualité de l'enseignement. Ils dressent des bars très hauts pour leurs enfants en les encourageant à penser aux études supérieures, à valoriser toutes les disciplines et à vouloir obtenir les meilleures notes. Par contre, les parents de classes défavorisées, même en essayant de les intégrer dans des formations pour le bien éducatif de leurs enfants, ne s'engagent dans cette stratégie que très rarement (Vatz-Laaroussi, 1996). C'est ainsi qu'au Maroc, le système éducatif cristallise les contradictions culturelles car les enfants de parents instruits ont plus de chance de réussir à l'école (Vatz-Laaroussi, 1996).

C.2. Le déficit culturel des familles pauvres

Par ailleurs, des parents dont le capital culturel est faible, optent pour un retrait par rapport à l'école. Certains pensent que les enseignants sont plus experts qu'eux-mêmes (Dubet, 1997), d'où une relation d'inégalité qui s'installe, voire de domination (Reay, 1999). Les relations entre les parents et l'école impliquent pour certains chercheurs une hiérarchie verticale (Van

Zanten, 2001) qui met les parents dans un statut plus bas que les enseignants. Ce différent culturel peut être à la base de ce retrait qui ne peut être qu'au détriment des enfants. Les familles populaires souffrent d'un déficit éducatif qui les pousse à s'orienter vers des stratégies d'évitement de relations avec l'école (Dubet, 2011). Ils manifestent une certaine crainte de jugement négatif de la part des enseignants.

Ces familles populaires sont souvent désignées comme démissionnaires par les acteurs éducatifs. Par ailleurs, de telles relations avec l'école sont plutôt inégales (Perier, 2007). En réalité, ces parents ne sont pas habitués aux codes scolaires ni aux normes et valeurs de l'école.

C.3. Le désengagement parental et le sentiment d'incompétence.

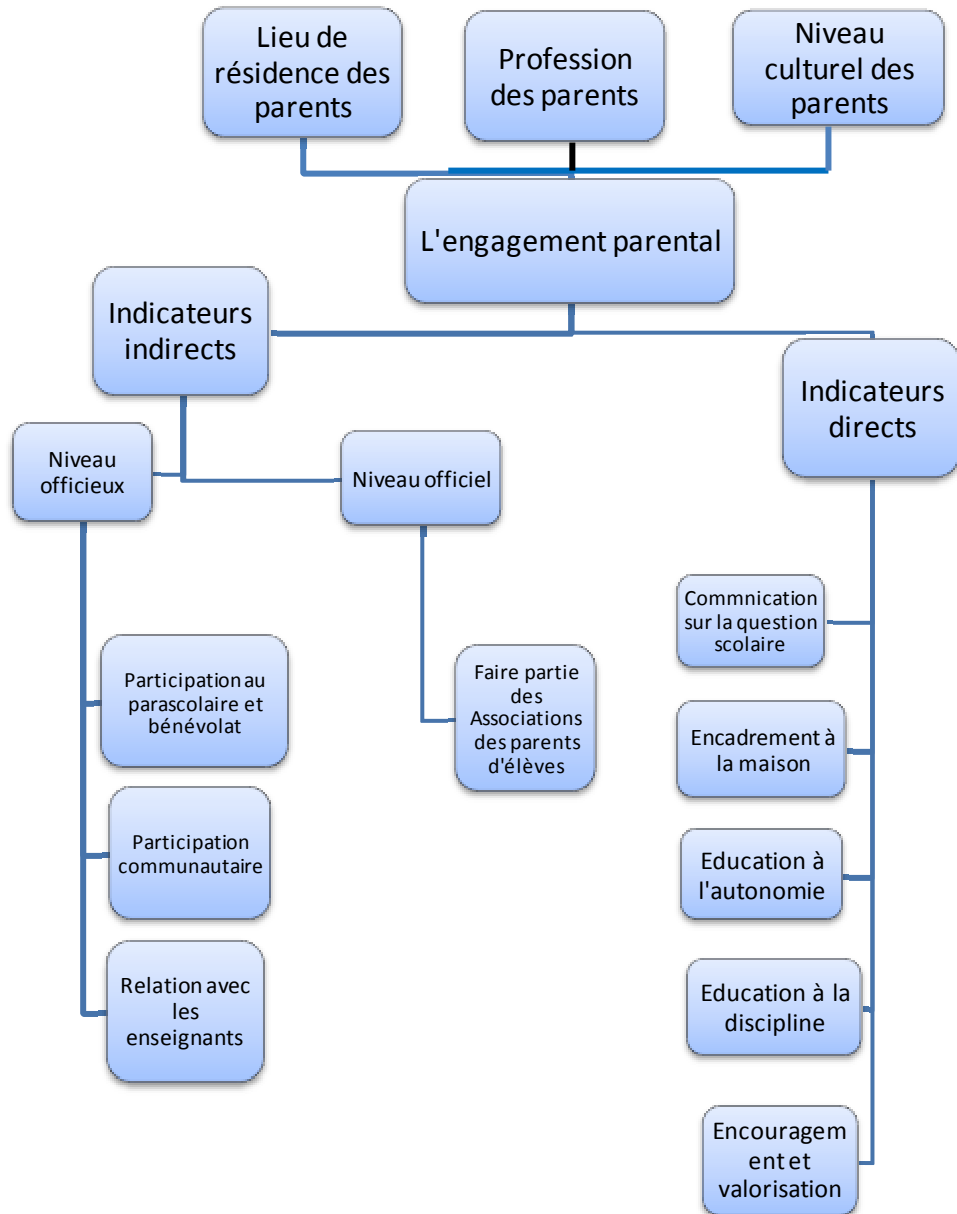
Le contexte éducatif du XX et XXIème siècle n'est plus le même. Le fonctionnement de l'école a subi des transformations colossales concernant le fond et la forme. Les apprentissages ne se font plus arbitrairement, ils doivent servir à quelque chose. Aujourd'hui, il s'agit de l'enseignement par compétence qui vise un mode d'apprentissage qui met en avant l'autonomie de l'élève et une prise en charge de son propre apprentissage. Or, les parents savent-ils que « L'enseignement transmissif » de nos jours, a laissé la place à une démarche constructiviste qui permet l'épanouissement personnel de l'apprenant ? Si les enseignants eux-mêmes peinent à adopter l'enseignement par compétences et ses modes d'évaluation, les parents sont-ils formés à l'aide aux devoirs ? Au Québec, des instances scolaires adoptent des stratégies pour les familles à « s'outiller à encadrer les devoirs adéquatement » « comprendre la culture scolaire » « réagir adéquatement aux évaluations ». Le rôle des parents donc, passe de ce qui est communément appelé éducation naturelle à éducation parascolaire. Les parents doivent maîtriser les outils de l'école des compétences pour pouvoir aider leurs enfants de manière adéquate. Des expériences dans ce sens ont été menées au Québec. Des familles à risque reçoivent une formation en compétences parentales. Outiller les parents par des stratégies d'adaptation à la culture scolaire c'est faciliter l'intégration et le bien être de l'enfant car « la réussite

scolaire est conditionnée par l'éducation familiale » (Vatz-Laaroussi, 1996)²². Les parents ont donc le devoir de faire des efforts pour accompagner l'enfant tout le long de sa scolarité.

Par conséquent, les parents eux-mêmes doivent avoir une formation concernant les évolutions pédagogiques (Vatz-Laaroussi, 1996). Mais ces formations dans le monde ne sont que minimales. Au Maroc, les parents ne reçoivent aucune formation de ce genre et ainsi ils sous-estiment leur compétence d'assister leurs enfants avec les devoirs ou toutes autres activités alors que les sujets deviennent de plus en plus spécialisés surtout quand les enfants vont au secondaire (Harold et Rena, 1993).

²² - op.cit.

Figure2 : organigramme résumant les contours de l'engagement parental et les variables qui l'influencent



Chapitre 4. Procédure de Recherche et Présentation des résultats

I. Procédure de recherche

A. Méthodologie de la recherche

La méthode de recherche retenue dans cette étude est la méthode qualitative puisqu'elle peut permettre l'atteinte de buts multiples : l'exploration, la description mais également l'explication du phénomène à étudier. Cette recherche donc, ne vise pas seulement la compréhension des situations en se basant sur l'interprétation de l'enquêteur, mais visent principalement l'analyse des interprétations des personnes qui vivent les situations faisant l'objet de l'étude. De fait, cette recherche essaie d'adopter une approche méthodologique plus au moins globale visant plus que la quantité, une qualité exploratoire et explicative compréhensive (Lessard-Hébert et al. 1996)). «Un projet de recherche qualitative en éducation dans le milieu scolaire répond ordinairement au besoin de comprendre, d'éclairer ou d'expliquer des phénomènes que l'on connaît très peu ». (Poisson 1992)²³

En effet, dans la présente recherche, il est question de l'étude de comportements, de perceptions individuelles et collectives, et la méthode qualitative semble la mieux adaptée vu qu'elle peut mettre la lumière sur les raisons des comportements des parents.

B. Outil de recherche

L'outil de recherche choisi dans ce mémoire est un entretien de type semi-directif. Cette technique de recueil d'information facilite le recueil de faits mais surtout d'opinions des personnes enquêtées. Ce qui est d'une importance conséquente pour cette étude vu le fait qu'elle vise le recueil des points de vue des parents d'élèves dans un entretien qui facilite la discussion plus au moins libre et permet les relances au cas où les

²³ - Poisson, Y. (1992). La recherche qualitative en éducation. Presses de l'université du Québec, P. 51

réponses aux questions contenues dans le guide sont évitées. Dans le but d'atteindre cet objectif, le guide d'entretien retenue dans cette étude contient une série de thèmes principaux et sous-thèmes. Chaque thème contient également des questions qui pourront éventuellement servir à relancer la discussion si celle-ci se heurte à des obstacles.

Les thèmes principaux axent des facteurs socio-affectifs et socio-culturels. Les facteurs socio-affectifs se rapportent aux situations d'engagement parental que ce soit au sein de la maison ou au sein du lycée. Mais ils se rapportent aussi aux relations affectives pouvant influencer sur les performances scolaires des enfants. Par ailleurs, les facteurs socio-culturels axent la participation des parents dans la vie culturelle et communautaire de l'établissement scolaire. Ces thèmes, étudiés à la lumière des variables : lieu de résidence, profession des parents, niveau culturel des parents, seront capables de démontrer le type de parents qui s'engagent dans la scolarité des enfants en vue d'une réussite scolaire et les parents qui s'engagent moins ou ne s'engagent pas du tout, ce qui peut provoquer un éventuel échec ou un décrochage scolaire.

C. Public visé

Les répondants sont tous des parents Marocains dont les enfants sont scolarisés dans un lycée public du nord du Maroc. Et dans le but d'éviter d'éventuel biais, tous les parents sont en couple et tous les deux exercent un métier. J'ai choisi de conduire les entretiens sur 16 parents répartis selon leurs lieux de résidences, leurs professions et leurs niveaux culturels.

II. Résultats de la recherche

Il s'agit donc, comme a été précédemment mentionné, d'un échantillon de 16 parents divisé en 3 catégories :

1- 6 parents habitent un quartier résidentiel, ont un niveau culturel haut et exercent une profession valorisante

2- 6 parents habitent des quartiers situés dans des zones moins populaires, ont un niveau culturel assez important et exercent une profession qu'on peut qualifier de moyenne.

3- 6 parents habitent un quartier populaire, n'ont aucun diplôme et travaillent dans des métiers d'ouvriers.

Le but est de dégager les différentes formes d'engagement ou de désengagement en relation avec le lieu de résidence, la profession et le niveau culturel d'une part, et d'obtenir, le mieux possible, un échantillonnage représentatif.

Figure 3 : Les trois catégories de la recherche et les variables socio-économiques et culturelles

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de résidence quartiers résidentiels de Tanger, Tetouan, et Larache. • Profession: enseignante-architecte ; ingénieur-médecin ; gérant de société-enseignante ; comptable-expert comptable ; pilote-artiste peintre ; enseignant-avocate • Niveau d'éducation De Bac +4 à Bac +10 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de résidence quartiers Moyens de Tanger, Tetouan, et Larache. • Profession: infirmier- couturière ; employé dans une petite entreprise de téléphonie- réceptionniste ; secrétaire- aide soignant ; assistante dans une école maternelle- technicien ; condle développement du lycée en tant que tel. ucteur de bus-couturière ; pompier-secrétaire • Niveau d'éducation Du niveau Bac à Bac +2 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de résidence quartiers Très populaires de Tanger, Tetouan, et Larache. • Profession: vendeur ambulant- femme de ménage ; maçon- ouvrière ; garçon de café- masseuse dans un Hammam ; éboueur- femme de ménage ; serveur dans un restaurant-coiffeuse ; vendeur de légumes- femme de ménage • Niveau d'éducation aucun diplôme

A. L'engagement à la maison et sa relation avec le lieu de résidence, la profession et le niveau intellectuel des parents :

A.1- Engagement dans le suivi scolaire

Les parents habitant un quartier résidentiel, exerçant un métier valorisant et dont le capital culturel est conséquent ont tous répondu qu'ils apportent de l'aide à leurs enfants. Les six parents (les mère et pères) questionnés dans cette étude exercent les professions suivantes : enseignante-architecte ; ingénieur-médecin ; gérant de société-enseignante ; comptable-expert comptable ; pilote-artiste peintre ; enseignant-avocate. Ils ont tous entre un Bac +4 et un Bac+10 pour le

médecin spécialiste. L'aide qu'ils apportent à leurs enfants concerne l'aide aux devoirs, la lecture, l'aide aux préparations pour les examens et les projets demandés par les enseignants. Ils ont aussi recours aux maisons de jeunes existant dans leurs quartiers qui organisent durant l'année scolaire des cours de soutien en langues étrangères et matières scientifiques.

Cependant, 66,66% d'entre eux disent trouver cette aide trop difficile et ont recours souvent aux heures supplémentaires surtout en mathématiques, physique et Anglais. De plus, le système éducatif Marocain a opté cette dernière décennie pour l'approche par compétence, et les parents se disent incapables de connaître les modalités qu'ils doivent suivre dans l'aide aux devoirs. Un père a dit « je voulais aider mon fils à apprendre une leçon d'histoire, mais c'était trop compliqué. Il fallait passer par un processus très long pour pouvoir comprendre la leçon. Je suis alors parti voir l'enseignant d'histoire qui m'a affirmé qu'il faut laisser mon fils apprendre tout seul, car c'est le principe de l'approche par compétence ». Mais la difficulté de l'aide provient aussi du fait que les parents sont moins disponibles et reviennent à la maison le soir très fatigués.

D'autre part, les parents exerçant les emplois suivants : infirmier-couturière ; employé dans une petite entreprise de téléphonie-réceptionniste ; secrétaire- aide soignant ; assistante dans une école maternelle- technicien ; conducteur de bus-couturière ; pompier-secrétaire disent qu'ils aident leurs enfants du mieux qu'ils peuvent. Ils habitent tous des quartiers moyens et ont un niveau d'étude allant du niveau Bac au Bac+2. Mais ils ont souvent recours aux aides extérieurs : 50% cherchent de l'aide auprès de voisins et de frères et sœurs ou cousins plus âgés alors que 33,33% ont recours aux heures supplémentaires.

Mais ce sont les parents de quartiers populaires et qui exercent des métiers moins valorisants qui se désinvestissent complètement du suivi scolaire de leurs enfants. D'autant plus qu'ils n'ont aucun diplôme. Ces parents exercent des métiers de vendeur ambulant-femme de ménage ; maçon- ouvrière ; garçon de café-masseuse dans un Hammam ; éboueur-femme de ménage ; serveur dans un restaurant-coiffeuse ; vendeur de légumes-femme de ménage. Ces parents ont affirmé qu'ils n'aident pas

leurs enfants avec les devoirs car ils sont trop occupés avec les besoins primaires. D'ailleurs, une maman s'est lamenté en disant « personne n'est là pour aider ma fille, elle veut étudier, mais elle a des problèmes, et il n'y a personne pour l'aider ». Quand je lui ai demandé qu'elle peut chercher de l'aide dans une maison de jeunes, la maman a répondu avec sarcasme : « les maisons de jeunes, où sont-elles. Ça c'est pas pour nous, c'est pour les gens 'propres' ». Par ailleurs 50% des parents de cette troisième catégorie disent que leur priorité est que leurs enfants ne tournent pas vers les drogues ou l'alcool.

A.2. L'engagement dans la promotion des compétences sociales et sa relation avec le lieu de résidence, la profession et le niveau culturel des parents.

A la question « Est-ce que vous encouragez votre enfant à être ponctuel, à respecter les enseignants et les règles scolaires en général ? » ; 66,66% des parents de la première catégorie disent qu'ils parlent souvent avec leurs enfants des règles scolaires et les incitent à les respecter. D'autre part, 36,34% disent que leurs enfants sont tenus de respecter les enseignants et les règles scolaires de façon rigoureuse.

Les parents de la deuxième catégorie disent qu'ils parlent souvent à leurs enfants de respect du milieu scolaire. L'enseignant est considéré par 50% d'entre eux comme une figure qui détient le savoir et qui mérite par conséquent toute la vénération possible.

Les parents de la troisième catégorie n'échappent pas à la règle, ils parlent effectivement à leurs enfants du respect qu'ils doivent observer auprès des enseignants et des règles scolaires. Mais 100% de ces parents disent que leurs enfants ne les écoutent jamais.

A la question « Encouragez vous votre enfant sur ses performances scolaires quelques soient les résultats ? »

Les réponses à cette question varient considérablement. 16,66% des parents C1 disent qu'ils ne font pas trop attention aux bons aux mauvais résultats de leurs enfants. L'essentiel pour eux est que leurs enfants font des efforts, et s'ils n'arrivent pas à avoir de bonnes notes une fois, ils les

aideront pour les avoir une seconde fois. Cependant, 50% de ces parents disent qu'ils blâment leurs enfants lorsque ceux-ci peinent à avoir de bons résultats scolaires. Cependant, 33,33 % de ces parents affirment qu'ils se soucient des mauvais résultats mais qu'ils essaient de ne pas paniquer et surtout de ne laisser rien apparaître devant les enfants car cela risque de les déstabiliser et d'influencer négativement les résultats ultérieurs.

Les parents de la C2 sont plus sévères avec leurs enfants quand ceux-ci n'ont pas de bons résultats scolaires puisque 66,66% d'eux affirment qu'ils sont intransigeants vis-à-vis leurs enfants dans de pareils cas. Mais, 33,33% de ces parents, malgré le fait qu'au fond, ils se soucient de ce problème, ils continuent à encourager les enfants quelque soit les résultats scolaires.

Les parents De la C3 disent qu'ils ne savent pas de manière régulière les résultats scolaires de leurs enfants. Mais 66,66% de ces parents prétendent qu'ils savent que les résultats scolaires de leurs enfants sont médiocres et par conséquent, ils n'arrêtent pas de dire à leurs enfants de travailler pour ne pas échouer à la fin de l'année scolaire. Par ailleurs, 100% de ces parents affirment que leurs enfants sont incapables de gérer leurs difficultés scolaires tout seuls contre 50% des quartiers résidentiels et 33,33% des quartiers moyens.

Tableau 2 : L'engagement au sein de la maison selon les trois variables : lieu de résidence, profession et niveau culturel des parents

	Engagement au sein de la maison				
	Engagement dans le suivi scolaire		Engagement dans la promotion des compétences sociales		
	Aide scolaire	Difficulté d'aide aux devoirs scolaires	Respect des enseignants et des règles scolaires	Encouragements quelques soient les résultats	Incapacité des enfants à gérer les difficultés scolaires
C 1	100%	66,66%	100%	16,66%	50%
C 2	66,66%	83,33%	100%	33,33%	33,33%
C 3	0%	100%	100%	66,66%	100%

B. Engagement au sein du lycée et lieu de résidence, profession et niveau culturel des parents.

B.1. Les relations avec les enseignants

100% des parents de la catégorie 1 ont répondu qu'ils connaissent les enseignants de leurs enfants contre 33,33% des parents de la catégorie 2. Par ailleurs, seulement 16,66% des parents de la catégorie 3 ont affirmé qu'ils connaissent seulement quelques enseignants.

D'autre part, les parents Marocains ne sont jamais sollicités pour des réussites ou des échecs scolaires de leurs enfants, mais plutôt pour des problèmes disciplinaires. 50% des parents de la C1 disent qu'ils sont sollicités quand leurs enfants ont mal agi contre 66,66% de la C2 et 83,33% de la C3.

Ceci dit, 83,33% des parents de la C1, par prise d'initiative personnelle, essaient de communiquer avec les enseignants sur les difficultés ou les avancées scolaires de leurs enfants. Cette prise d'initiative est très rare chez les parents de la C2 et de la C3 puisque seulement 16,66% d'entre eux s'engagent dans ce processus communicationnel avec les enseignants.

B.2. Les relations avec l'administration

100% des parents de la C1 disent qu'ils ont une relation régulière avec l'administration des lycées de leurs enfants. Ils passent souvent voir le proviseur ou le surveillant général pour prendre connaissance de la marche éducative de leurs enfants. Le cas contraire a été recensé chez les parents de la C3 alors que chez les parents de la C2, 33,33% d'eux disent passer au lycée de manière régulière pour avoir des nouvelles sur leurs enfants.

La majorité des parents Marocains pensent que les mesures que prend l'administration en cas de problème disciplinaire ou de problème d'apprentissages ne sont pas judicieuses. Seulement 33,33% des parents de la C1 pensent que les mesures administratives sont judicieuses. Les autres pensent que l'administration n'intervient pas et quand elle intervient, ses mesures sont arbitraires, générales et pas personnalisées, et surtout officielles. 83,33% des parents de la C2 et de la C3 pensent que l'administration est quasi-absente, l'un des parents a catégoriquement dit que « l'administration ne fait absolument rien, rien de rien ».

« A travers l'administration du lycée, est ce que vous avez accès à des renseignements sur les devoirs et les résultats scolaires de votre enfant par téléphone, par courriel ou internet ? » Cette question a fait éclaté de rire un

parent de la C3. Il a dit, « On n'est pas en Espagne ». D'ailleurs, 83,33% des parents de la C3 disent qu'ils n'ont jamais été contactés par l'administration par un quelconque moyen. Un autre père s'est demandé pourquoi l'administration du lycée demande à son fils chaque début d'année d'apporter des enveloppes timbrées si elles ne sont jamais utilisées pour contacter les parents. Par contre, 50% des parents de la C2 disent qu'ils reçoivent les bulletins scolaires de leurs enfants par courriel contre seulement 16,66% de la C1 qui eux, préfèrent aller chercher les résultats sur place.

Les parents Marocains disent également qu'ils ne sont jamais mis au courant par l'administration des plans et activités du lycée. Les parents ne peuvent pas avoir une vue globale ni sur les programmes scolaires ni sur les activités annexes que le lycée compte entreprendre durant l'année. Une mère de la C1 a affirmé que contrairement aux lycées privés et aux lycées internationaux (Lycée Français, Ecole Américaine, Ecole Espagnole) qui mettent à la disposition des parents, tout au début de l'année, le plan complet et détaillé des philosophies et des activités du lycée, le lycée public Marocain reste à la traîne. Un autre père de la C2 a dit qu'il n'y a « pas de confiance entre les parents et l'administration, l'administration essaie de nous isoler, elle croit qu'on est bêtes et qu'on ne comprend rien à l'éducation »

Tableau 3 : L'engagement au sein du lycée selon les trois variables : lieu de résidence, profession et niveau culturel des parents

	Engagement au sein du lycée						
	Relation avec les enseignants			Relations avec l'administration			
	Connaissance des enseignants	Non Sollicitation des parents de la part des enseignants	Travail avec les enseignants pour résolution de problèmes	Relation régulière avec l'administration	Les parents pensent que les mesures administratives ne sont pas judicieuses	Difficulté d'accès aux résultats scolaires par divers moyens	Information des parents des plans et des activités du lycée
C 1	100%	50%	83,33%	100%	66,66%	16,6%	0%
C 2	33,33%	66,66%	16,66%	33,33%	83,33%	50%	0%
C3	16,66%	83,33%	16,66%	0%	83,33%	83,33%	0%

C. Engagement communautaire et Lieu de résidence, profession et niveau culturel des parents.

C.1. Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat

A la question « Est ce que vous avez déjà agi en tant que conférencier ou moniteur dans le lycée de votre enfant ? ». Tous les parents des trois catégories ont répondu absents. Les parents de la C1 disent qu'ils ne sont généralement pas les biens venus dans le lycée et donc ils n'osent pas offrir des services alors que les parents de la C2 et 3 disent qu'ils ne peuvent pas offrir grand-chose.

La même réponse négative concerne le bénévolat au sein du lycée. Une maman de la C1 a dit « Quand je vais au lycée de ma fille, c'est comme si je vais dans une place où on ne veut pas de moi, tous le monde attend que je parte le plus vite possible du lycée, comment voulez-vous que je fasse du travail bénévole dans un lieu qui refuse le bénévolat, alors que Dieu sait que le lycée et les lycées en ont vraiment besoin ».

C.2. Investissement dans les activités de la communauté

Tous les parents d'élèves dans cet échantillon ne sont pas membres des associations des parents d'élèves. Les parents de la C1 disent qu'ils n'ont pas le temps pour assister aux réunions qui durent pendant longtemps sans pour autant arriver à des mesures pédagogiques concrètes, les parents de la C2 disent que les associations des parents d'élèves au Maroc ont un but lucratif, alors que les parents de la C3 disent ne pas comprendre ce que c'est les associations des parents d'élèves. Une maman de la C3 m'a dit « Association de parents d'élèves, je ne sais pas, je pense que les parents y vont pour se rencontrer, pour parler, mais je ne sais pas de quoi »

A la question « Selon vous, quel est le rôle des associations de parents d'élèves de votre école ? » 83,33% des parents de la C1 disent comprendre le rôle de ces associations : elles jouent un rôle d'intermédiaire entre le lycée et les parents, elles participent à la résolution des problèmes scolaires, ce sont des partenaires du lycée, elles promeuvent la qualité de

l'enseignement et les valeurs culturelles, elles soutiennent les projets éducatifs. Par ailleurs, les parents de la C3 ne savent rien de ces associations alors que 33,33% des parents de la C2 soutiennent que ces associations n'ont pas d'objectifs pédagogiques, ces associations « jouent un rôle réglementaire et aident parfois les enfants pauvres à avoir les livres scolaires gratuitement, livres qu'ils doivent d'ailleurs ramener à la fin de l'année ».

Par contre, Même si les parents Marocains ne sont pas membres des associations des parents d'élèves, une grande partie d'entre eux assistent aux rencontres des comités de parents d'élèves. 83,33% des parents de la C1 disent qu'ils assistent souvent à ces comités contre 33,33% de la C2 et 16,66 de la C3. Par ailleurs, 33,33% des parents de la C1 disent qu'ils ont participé à une campagne environnementale lancée par le lycée (plage propre, plantation d'arbres) alors que 66,33% de ces parents affirment que le lycée n'est pas ouvert au monde extérieur, un père a dit « c'est l'un des défauts de l'école publique Marocaine qui continue à perdurer dans le rôle traditionnel qu'elle s'est assigné depuis l'indépendance ».

Les parents ont été également sollicités de répondre à une dernière question concernant ce qui peut s'appliquer plus à l'école de leurs communautés en choisissant entre quatre énoncés :

- a- Je comprends la philosophie et les buts de l'école.
- b- Les parents peuvent visiter l'école et observer les activités qui s'y déroulent.
- c- Je pense que l'école est une ressource pour la communauté et pour ma famille.
- d- L'école considère les parents comme une ressource importante pour les enseignants et l'administration.

66,66% des parents de la C1 ont opté pour la réponse 'a' contre 16,66% de la C2. Cependant, les parents de la C3 ont préféré ne choisir aucune option.

Tableau 4 : L'engagement communautaire selon les trois variables : lieu de résidence, profession et niveau culturel des parents

	Engagement communautaire					
	Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat		Investissement dans les activités de la communauté			
	J'ai déjà participé en tant que conférencier ou moniteur	J'ai déjà fait tutorat ou du bénévolat	Je suis membre des associations des parents d'élèves	Je comprends le rôle des associations des parents d'élèves	J'ai déjà participé à des activités organisées par le lycée de ma communauté	Je comprends la philosophie et les buts de l'école
C1	0%	0%	0%	83,33%	83,33%	66,66%
C2	0%	0%	0%	33,33%	33,33%	16,66%
C3	0%	0%	0%	0%	16,66%	0%

Tableau 5 : Tableau récapitulatif résumant toutes les données concernant les variables 'le lieu de résidence des parents, la profession des parents, le niveau intellectuel des parents et leur relation avec l'engagement parental.

	Engagement parental					
	Engagement au sein à la maison		Engagement au sein du lycée		Engagement communautaire	
	Engagement dans le suivi scolaire	Engagement dans la promotion des compétences sociales (incapacité des enfants à gérer les difficultés scolaires)	Relation avec les enseignants (travail avec les enseignants pour résoudre les difficultés scolaires)	Relation avec l'administration (Les parents pensent que les mesures administratives ne sont pas judicieuses)	Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat	Investissement dans les activités de la communauté (J'ai déjà participé à des activités organisées par le lycée de ma communauté)
C1	100%	50%	83,33%	66,67%	0%	83,33%
C2	66,6%	66,66%	16,66%	83,33%	0%	33,33%
C3	0%	100%	16,66%	83,33%	0%	16,66%

Lors des entretiens, j'ai demandé aux parents les bulletins scolaires de leurs enfants. 5 des parents de la C3 ont dit que leurs enfants n'ont pas pu réussir cette année et ils ne savent pas où sont les bulletins. Une mère m'a donné le bulletin de son fils qui a eu 10,09. Par contre, j'ai pu avoir les 12 bulletins scolaires des enfants de la C2 et la C1. Les 6 enfants de la C2 ont tous passé à l'année d'après, leurs moyennes varient entre 10,25 et 12,77 sur 20. Par ailleurs, les 6 bulletins des enfants de la C1 ont des moyennes qui varient entre 15,66 et 18,19 sur 20. Une maman dont la fille a eu 15,87 m'a dit qu'elle n'était pas du tout contente de la note de sa fille, « Qu'est ce qu'elle va devoir faire avec un 15, la faculté de médecine accepte les candidatures à partir de 16/20, l'école d'architecture et d'agronomie demandent encore plus ». D'ailleurs sa fille est tombée malade et ils ont du l'emmenner voir un psychologue.

Chapitre 5. Discussion et Interprétation des Résultats.

Les résultats de la présente recherche mettent en avant les variables qui exercent une influence sur l'engagement parental à savoir, le lieu de résidence, la profession et le niveau culturel des parents. Notre étude a permis de dégager ces influences et leurs formes.

I- Lieu de résidence et son effet sur l'engagement parental

A. Quartiers populaires et désengagement parental.

Les parents qui habitent dans un quartier populaire au Maroc sont obligés de scolariser leurs enfants dans le quartier de leurs résidences à cause de la carte scolaire. Et comme a été mentionné précédemment dans le cadre théorique, l'effet du quartier (Authier, 2006) joue un rôle important dans le façonnement des mentalités et comportements des gens (Barthon & Monfroy, 2009). En effet, les résultats de la présente recherche montrent que les parents qui habitent des quartiers populaires s'engagent moins dans le suivi scolaire de leurs enfants que ce soit à la maison, au lycée ou même au sein de la communauté. Ceci peut provenir du fait qu'ils sont moins avantagés que les parents qui habitent des quartiers résidentiels. Quand Bourdieu parle « d'effet de lieu », il fait en fait référence à ce « profit d'espace » (Sélimanovski, 2009) qui peut pousser des parents à s'investir ou se désinvestir de la scolarité de leurs enfants.

Par ailleurs, ces parents absents (Caille, 1993) qui ne fournissent aucune aide à leurs enfants ou ces parents effacés (Caille, 1993) qui essaient sporadiquement d'assister leurs enfants mais restent en deçà d'une aide conséquente sont plus concernés par des inquiétudes concernant la délinquance (Eccles, Rena D, 1993). La recherche a montré que l'engagement parental des parents habitant des quartiers populaires concerne plus une volonté incontournable de protéger leurs enfants des mondes de crimes et de drogues au détriment de la promotion de l'éducation et des compétences sociales.

D'un autre côté, ces parents ne pensent pas qu'il s'agit d'une responsabilité partagée entre l'institution scolaire et la famille, l'école et la communauté. Cette négligence éducative est sans doute due à un manque

de sensibilisation des parents qui ne se rendent pas compte des rôles importants qu'ils doivent jouer et des grandes responsabilités qui leur incombent envers leurs enfants, et ne réalisent pas l'impact négatif qui peut résulter de cette absence dans le suivi de la scolarisation des enfants. (Douissan, 2012). D'après l'enquête il y a certainement une rupture de communication entre ces parents de quartiers pauvres et l'école. La participation parentale se limite souvent aux parents d'élèves qui travaillent dur, alors que le besoin est urgent pour les parents d'élèves vulnérables (Douissan, 2012).

B. Quartiers résidentiel et engagement parental.

Et contrairement à ces parents des quartiers populaires qui se désinvestissent de la scolarité de leurs enfants, les parents des quartiers résidentiels eux, profitent de l'espace. Par exemple, dans le nord du Maroc, ces quartiers, et selon les parents enquêtés, bénéficient de maisons de jeunes où leurs enfants peuvent aller chercher de l'aide scolaire puisque ces maisons offrent du soutien scolaire et des avantages éducatifs. En outre, il s'agit d'un espace moins exposé aux infractions et aux incidences sociales, par conséquent, les parents peuvent centrer leurs intérêts dans un suivi proche de leurs enfants. Leur attention n'est pas distraite par d'autres facteurs sociaux impliquant des soucis de délinquance ou de manquements de respect de lois. En outre, les établissements scolaires où leurs enfants sont scolarisés bénéficient d'avantages scolaires, à savoir, les bibliothèques, les clubs de théâtre, de techniques de prise de parole et de salles multimédias alors que les lycées dans les quartiers populaires sont aussi délaissés que les habitats et les quartiers (Barthon & Monfroy, 2009)

C. Quartiers moyens et Stratégie parentale.

Par ailleurs, la majorité des parents résidant dans des quartiers moyens essaient de s'engager tant bien que mal dans la scolarité de leurs enfants. Certes, moins que les parents des quartiers résidentiels, mais font partie de la catégorie des « attentifs » (Caille, 1993) qui suivent de très près la scolarité de leurs enfants même s'ils ne les assistent pas toujours avec les devoirs scolaires à cause des difficultés que cela engendre. Par

exemple, ces parents n'ont pas le temps ou les devoirs sont trop difficiles... Mais les parents des quartiers moyens profitent de l'espace de manière singulière. Ils ont recours aux voisins. En fait, ces parents, vu qu'ils ne peuvent pas tous avoir recours aux heures supplémentaires à cause des limites budgétaires familiales, ils profitent de l'entraide, les enfants des uns aident les enfants des autres

II. La profession des parents et son influence sur l'engagement parental

L'enquête a démontré que la profession peut expliquer l'engagement ou le désengagement des parents Marocains dans la scolarité de leurs enfants. En effet, la profession des parents fait référence aux revenus familiales qui peuvent, quand elles sont abondantes, favoriser l'engagement des parents qui peuvent déboursier des sommes conséquentes dans des heures supplémentaires ou toute autre forme d'assistance ou au contraire, ces revenus, dans le cas où elles sont maigres, elles peuvent entraver les aides dont les enfants ont besoin (De Serf, 2002).

A. Force économique des professions valorisantes et engagement parental

Au Maroc, ce sont des professions comme, médecin, ingénieur, architecte, avocat ou même enseignants qui paient le mieux. Cette force économique des parents fait que ceux-ci peuvent s'impliquer plus facilement dans la scolarité de leurs enfants. Ils connaissent les enseignants de leurs enfants, entretiennent des relations avec eux et avec l'administration et n'ont aucun problème à surmonter la communication avec les acteurs éducatifs puisqu'ils vont eux-mêmes chercher cette communication. Il est vrai, que le lycée Marocain a longtemps coupé les ponts avec les parents, mais les parents exerçant une profession valorisante ne se soumettent pas aux réglementations arbitraires de l'administration scolaire. Ils sont prêts à tout pour que leurs enfants puissent réussir, et réussir mieux. Par exemple, dans la présente recherche, les parents exerçant une profession valorisante ont tous répondu qu'ils ne savent, à priori, rien des plans et des activités du lycée, mais ceci ne les empêche pas d'aller régulièrement chercher

l'information nécessaire auprès du lycée. Ce sont en fait, des parents « mobilisés » (Caille, 1993) qui s'engagent vigoureusement dans la scolarité de leurs enfants que ce soit au niveau du domicile, du lycée ou de la communauté même s'ils ne font pas partis des associations des parents d'élèves et même s'ils n'interviennent pas dans des actions bénévoles. Ils sont en fait, régulièrement présents et cette absence communautaire, selon eux, provient de la politique du lycée qui reste fermé aux parents. Dans une étude des effets familiaux sur la réussite scolaire des enfants, De Serf (2002) a placé les revenus familiaux en première position. Ceci peut en effet provenir du fait que les familles aisés, s'ils trouvent qu'un suivi scolaire est trop difficile pour eux, comme est le cas dans la présente recherche, ils possèdent les moyens économiques qui leurs permettent d'aller chercher de l'aide à l'extérieur. De plus, les parents exerçant une profession valorisante, peuvent avoir plus de force dans leurs relations avec les enseignants et l'administration (Van Zanten, 2006), ce qui leur permet d'être continuellement mobilisés.

B. Fragilité économique et absence parentale

La situation économique des parents peut jouer un grand rôle dans l'implication ou le retrait des parents du cheminement scolaire de leurs enfants, et par conséquent, d'une éventuelle réussite ou échec scolaire. Une prospérité économique peut assurer un environnement familial sécurisant et une stabilité psychologique et pour les parents et pour les enfants (Bérubé, Poulin, Fortin, 2007)

Par contre, la fragilité économique des parents pauvres (Feyfant, 2011) fait qu'ils se distancient de l'école car ils centrent les besoins plus pressants comme les habits et la nourriture (Mdidech, 2006). Le fait qu'ils passent plus de temps à chercher à combler ces besoins, fait qu'ils s'éloignent d'un encadrement scolaire éventuel de leurs enfants (Sclafani, 87). Par exemple, les parents dans la présente recherche de la catégorie 3, majoritairement des ouvriers, ne connaissent les enseignants de leurs enfants que rarement. D'autre part, la plupart de ces parents pensent que les enseignants et l'administration prennent des mesures injustifiables à l'encontre de leurs

enfants. Ils peuvent aller jusqu'à adopter une attitude agressive vis-à-vis du lycée. Cet écart entre familles pauvres et école provient des modes de fonctionnement des deux entités. Alors que l'école axe un mode de comportement basé sur le respect du collectif et la promotion du cognitif, les parents eux, centrent tout ce qui concerne l'individualité de leurs enfants ainsi que l'affection qu'ils ont à leurs égard (Pierard, 2012).

C. Métiers Moyens et stratégie parentale.

Les parents qui exercent des métiers moyens au Maroc et qui font partie de la classe moyenne adoptent des stratégies d'engagement qui ne puisent pas beaucoup de leurs budgets familiaux. Comme cité auparavant, ces familles ont recours aux voisins, aux cousins, aux frères et sœurs aînés.

Selon la classification par le revenu²⁴, la catégorie moyenne regroupe 53% de la population Marocaine, contre 34% pour la classe pauvre et 13% pour la classe fortunée. Ceci peut éventuellement impliquer que seulement une petite minorité des parents Marocains s'engagent entièrement dans la scolarité de leurs enfants. Par ailleurs, si le revenu a un impact important sur cet engagement, la majorité des parents Marocains optent pour un engagement partiel, mais ceci n'empêche pas le fait qu'une grande partie des parents Marocains peuvent se désengager du cheminement scolaire de leurs enfants (34%) à cause de leurs revenus.

Mais ce déterminisme social, exemplifié dans le lieu de résidence et la profession des parents, n'est pas le seul facteur coupable de l'engagement ou du désengagement parental qui eux influent d'une manière ou d'une autre sur les performances scolaires des enfants. Un facteur, tout aussi important axe le capital culturel des parents.

III. Le capital culturel et son influence sur l'engagement parental

A. Handicap culturel et désinvestissement parental.

²⁴ - Agueniou, S. (2009). Classes moyennes au Maroc : 16,3 millions de Marocains. <http://www.lavieeco.com/news/economie/classes-moyennes-au-maroc-16-3-millions-de-marocains-13677.html>

Les résultats de la présente recherche ont montré que les parents moins cultivés n'encouragent pas leurs enfants à fournir plus d'efforts dans les études et ne les interrogent pas non plus sur leurs réalisations et les résultats de leurs tests de manière régulière. Il s'agit de parents qu'on peut qualifier d'indifférents, comme a été mentionné précédemment dans le cadre théorique de la présente recherche. Le fait que ces familles sont incapables de suivre la marche scolaire de leurs enfants parce qu'ils s'estiment incompetents, fait qu'ils pensent fermement que les études de leurs enfants est l'affaire du lycée et pas la leur (Daniel, 2006). Mais ces parents peuvent fortement vouloir la réussite de leurs enfants comme le montre la recherche. Néanmoins, leur handicap culturel fait qu'ils sont inaptes à s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants (Daniel 2006).

De plus, ces parents ne se montrent pas préoccupés par le faible niveau éducatif de leurs enfants et ils n'encouragent pas moralement le succès ou la réussite, ce qui peut être frustrant et peut par conséquent avoir un impact négatif psychologique jouant en défaveur de la marche éducative de l'enfant qui ne voit aucune différence entre bien travailler et avoir de bons résultats et ne pas travailler du tout (Douissan, 2012). Le désintérêt des parents pour l'apprentissage peut impliquer pour l'enfant un désintérêt pour l'école, chose qui peut finir par détourner l'enfant de l'apprentissage.

En outre, quand l'environnement socioculturel est différent pour les élèves, ceci risque de favoriser l'apprentissage des uns, et le retrait des autres (Daniel, 2006). Par exemple, la présente recherche montre que, l'absence parentale des parents culturellement démunis, peut influencer négativement le rendement académique des enfants ainsi que la promotion de leurs compétences spécifiques et transversales. En effet, le lycée Marocain moderne promeut les compétences, chose difficile même pour les parents cultivés. Les parents souffrant d'un déficit culturel ne s'engagent que très rarement dans la scolarisation de leurs enfants car ils ne comprennent pas la culture scolaire, culture qui cultive un certain élitisme politico-social (Diboun, 2005) dont les parents non cultivés sont ignorants et qu'ils transmettent à leurs enfants volontairement ou involontairement (Diboun, 2005)

B. Implication régulière des parents cultivés

La présente enquête a démontré que les parents instruits entretiennent des relations régulières avec les enseignants de leurs enfants (Kohl, 1981) malgré le fait que leur présence est souvent indésirable car ils peuvent employer des moyens de pressions sur tout l'établissement scolaire. D'ailleurs, Perrenoud critique ces exigences parentales qui deviennent « l'expression des droits des usagers aussi bien que la conséquence de leurs propres responsabilités éducatives. Ces exigences sont désormais manifestées par une fraction croissante des parents, ceux des " nouvelles classes moyennes " rejoignant les classes sociales favorisées dans leur rapport critique et parfois suspicieux au travail des professeurs. » (Perrenoud, 2001.)²⁵

D'autre part, Il est important ici de mentionner que la diversité des milieux culturels peut avoir des effets directs et indirects sur l'investissement parental. Quand les parents sont cultivés, ils cherchent à créer un environnement social, affectif, cognitif, mental, esthétique et linguistique riche. Par contre, des parents moins éduqués sont incapables de développer chez l'enfant ces aspects et sont incapables d'appréhender les moyens et les méthodes modernes d'enseignement (Achbloul, 2012). Les parents cultivés essaient de comprendre les changements concernant les nouvelles approches pédagogiques et peuvent aller jusqu'à assister à des formations pour pouvoir être à la page (Deslandes, 2010). Il est vrai qu'au Maroc, de telles formations sont du domaine de l'impossible, du moins jusqu'à présent. Mais les parents Marocains instruits essaient de comprendre et cherchent de l'aide auprès de professionnels.

La présente recherche a montré également que les familles cultivées, en s'engageant dans la promotion des compétences de leurs enfants, s'engagent en fait, à faciliter l'intégration de leurs enfants dans la culture scolaire. Si la moitié des familles Marocaines, d'après les résultats de la

²⁵ - Perrenoud, P. (2001). Exigences excessives des parents et attitudes défensives des enseignants : un cercle vicieux, P.3
http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_05.html

recherche, encourage des compétences comme la prise d'initiative, l'autonomie, la gestion des difficultés scolaires, la majorité des familles non instruites ne s'engagent pas à promouvoir ces capacités car elles-mêmes ne les possèdent pas. Colman (1966) a confirmé que le manque d'égalité des chances éducatives pour les enfants de l'école est principalement dû à la différence dans le contexte culturel des familles, chose qui a un impact direct sur la réussite scolaire des enfants. Mais Coleman (1988) parle également de capital social et capital humain que les familles transmettent à leurs enfants et qui jouent un rôle positif pour les familles aisés et un rôle négatif pour les familles pauvres.

Par ailleurs, les parents cultivés introduisent leurs enfants dès leur jeune âge à la culture de l'écrit (Lahire, 1995). Les résultats de la présente recherche montrent que les parents utilisent des supports écrits pour lire des livres avec leurs enfants, ce qui fait que ces derniers s'intègrent facilement dans le milieu scolaire. Les parents non instruits ne lisent jamais avec leurs enfants, comment peuvent-ils le faire alors qu'ils sont illettrés ? Et même s'ils savent lire et écrire, ces habitudes ne font aucunement partie de leurs vies quotidiennes.

C. Parents avec un capital culturel moyen et manque de savoir faire.

Même si dans la présente recherche, les parents de la catégorie 2 adoptent des stratégies intelligentes pour pouvoir aider leurs enfants, comme le recours au voisinage et à la famille, ces parents ne s'engagent pas vraiment dans la scolarité des enfants. Parfois ils se trouvent à mi-chemin entre la Catégorie 1 et la catégorie 3, mais souvent, ils s'approchent plus de la catégorie 3 comme le montre les résultats. Leur engagement communautaire est au-dessous de la moyenne, la majorité d'entre eux est incapable d'assurer un suivi scolaire de plus près, et leur participation au sein du lycée est identique à celle de la catégorie 3, c'est-à-dire, une participation très faible. Ces parents font partie de la catégorie citée par Daniel (2006) comme étant une catégorie de parents qui essaient par tous les moyens possibles de se mobiliser en faveur d'une scolarisation réussie de leurs enfants, mais ils avouent qu'ils souffrent de lacunes culturelles et

de savoir faire qui entravent un véritable engagement pouvant aboutir à des réussites scolaires imposantes de leurs enfants.

Conclusion

La recherche a donc montré que l'engagement parental est le résultat d'un ensemble de facteurs qui englobent le lieu de résidence, la profession et le niveau culturel des parents. C'est en fait, l'interaction de ces variables qui peut être à la base d'un investissement ou désinvestissement parental. La recherche a également montré que les parents qui s'engagent le plus sont les parents favorisés sur tous les plans alors que les parents qui se désengagent le plus sont ceux qui sont défavorisés sur tous les plans aussi. L'engagement est donc le résultat de facteurs à la fois socio-économiques mais aussi culturels. D'un autre côté, les enfants de parents engagés réussissent mieux leurs études et obtiennent de bons résultats, mais les parents sont trop exigeants avec leurs enfants et les enfants eux-mêmes sont aussi exigeants que leurs parents. Par contre, les enfants des parents de la C2 réussissent aussi, mais ils n'obtiennent que des moyennes basses, on peut alors avancer qu'un engagement moyen ne peut produire que des résultats moyens. Mais c'est les enfants des parents de la C3 qui échouent inexorablement dans leurs études. Le désengagement de leurs parents influe sur leurs résultats scolaires de manière déterminante.

Par ailleurs, l'une des révélations de cette recherche est que, au Maroc, les parents de la C1 préfèrent l'engagement au sein de la maison plus que l'engagement au lycée ou l'engagement communautaire. Il s'agit en fait, d'une mobilisation qui reste très déficiente car aucun des parents de cette catégorie n'est membre des associations de parents d'élèves, aucun d'eux n'a jamais fait du bénévolat ou n'a offert ses services en tant que tuteur ou moniteur au lycée où son enfant est scolarisé. Et si ceci n'a pas montré d'incidence sur la réussite scolaire de leurs enfants, l'engagement de tels parents, instruits et économiquement favorisés, ne peut-il pas influencer positivement sur le développement du lycée en tant que tel et sur les autres élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ?

Mais cette absence d'engagement chez ces parents peut provenir aussi du mode de vie scolaire au sein du lycée public Marocain. Ce mode reste inchangé malgré les transformations colossales que connaît le monde

mouvant de l'éducation. La recherche a montré que la fermeture des établissements scolaires aux parents Marocains et l'absence d'interaction entre ces deux acteurs sociaux ne peut être que défavorable aux cheminements scolaires des lycéens.

Une autre révélation concerne les parents de la C2. Alors que je pensais que les familles de la classe moyenne au Maroc s'approcheraient plus de la C1 que ce soit dans leurs modes d'engagement ou dans les résultats scolaires de leurs enfants, il apparaît que cette catégorie reste aussi à la traîne. Le fait que ces parents manquent de moyens économiques et culturels considérables les rapprochent plus de la C3 que de la C1.

Cette recherche a permis donc, d'investiguer les facteurs qui pourraient orienter et agir sur les processus de l'engagement ou du désengagement parental dans les lycées publics dans les zones urbaines du nord du Maroc. Et malgré le fait que c'est un champ très bien connu dans les pays développés, c'est un domaine de recherche qui demeure relativement méconnu au Maroc. Cette recherche a donc peut être, posé une des pierres dans le domaine des relations famille-école au Maroc.

D'autres recherches devront être menées dans le but de dégager d'autres facteurs capables d'influer sur l'engagement ou le désengagement des parents Marocains. En effet, l'investissement parental ne peut être seulement le résultat de facteurs socio-économiques et culturels, d'autres facteurs familiaux, doivent également être investigués. Il y a par exemple les structures familiales qui peuvent influer de manière importante sur l'engagement parental et par là même sur la réussite scolaire des enfants. En fait, la mobilisation des parents ne peut être la même dans une famille monoparentale, dans une famille recomposée ou dans une famille séparée. De plus, un élève qui grandit dans de telles structures familiales n'a pas le même cheminement scolaire qu'un enfant qui grandit dans une famille dont les deux parents sont ensemble. Dans le premier cas, des problèmes d'ordre émotionnel peuvent diminuer les capacités d'attention et de concentration d'apprentissage de l'enfant (Rousseaux et Leblanc, 1992).

Dans le contexte Marocain, les recherches peuvent être également orientées vers les styles de familles et leur éventuel influence sur

l'engagement ou le désengagement des parents dans la scolarité des enfants (Baumrind, 1966). En réalité, des parents autoritaires ne se mobilisent ou se démobilisent pas de la même manière que des parents démocratiques par rapport à la scolarité de leurs enfants.

Le désengagement parental peut aussi être le résultat de facteurs touchant la vie personnelle des parents comme la drogue ou le narcissisme (Maccoby et Martin en 1983)

Par ailleurs, l'échantillon peut aussi être plus large afin d'englober les attitudes et les comportements parentaux d'engagement ou de désengagement vis-à-vis la scolarité de leurs enfants non seulement dans les zones urbaines, mais aussi dans les zones rurales Marocaines. Cela risque d'aboutir à des résultats surprenants vu que les modalités de vie des parents et des enfants Marocains ruraux sont très différentes des modalités de vie citadine. Le Maroc demeure une terre vierge où les recherches de toutes sortes concernant les relations famille-école seront d'un apport concluant afin de trouver des voies d'engagement parental et d'améliorer la réussite scolaire.

Bibliographie

- ★ **Achbloul, M. K.** (2012). Comment la culture des parents se reflète sur l'éducation des enfants. Disponible sur <http://assawsana.com/portal/pages.php?newsid=101653> (consulté le 12.05.2012)
- ★ **Agueniou, S.** (2009). Classes moyennes au Maroc : 16,3 millions de Marocains. disponible sur (consulté le 2-05-2012) <http://www.lavieeco.com/news/economie/classes-moyennes-au-maroc-16-3-millions-de-marocains-13677.html>
- ★ **Aperçu sur le système éducatif Marocain.** (2004) « Royaume du Maroc. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur de la formation des cadres et de la recherche scientifique. Disponible sur www.ibe.unesco.org/International/ICE47/.../morocco.pdf (consulté le 03-06-2011)
- ★ **Auduc, J.L.** (2004). Parents, ne restez pas sur le trottoir. Editions Nathan.
- ★ **Authier, J.** (2006). « La question des « effets de quartier » en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », in Authier, Bacqué, Guérin-Pace (dir.), Le quartier. Enjeux scientifiques, action politique et pratiques sociales, Paris : La Découverte, p. 206-216.
- ★ Baumrind, D. (1966). Effects of Authoritative Parental Control on Child Behavior, *Child Development*, 37(4), 887-907.
- ★ **BAWA, I. H.** (2002). Influence de l'estime de soi sur les résultats scolaires : cas des élèves du CEG de Badou-Ville. Mémoire de maîtrise, Filière de Psychologie Appliquée, Université de Lomé.
- ★ **Bempechat, J.** (1992). The role of parent involvement in children's academic achievement. *School Community Journal*, 2(2), 31-34.

- ★ **Bérubé, Poulin et Fortin.** (2007). La relation famille-école selon la perspective des parents et l'adaptation sociale des enfants présentant des difficultés de comportement. *Revue de psychoéducation* . Volume 36, numéro 1, 2007, 1-23
- ★ **Baro, H.** (2000). « Les enseignants sont des irresponsables ! »... ou comment reconstruire la confiance entre la famille et l'École, in Meirieu (2000). *L'école et les Parents : la grande explication.* Disponible sur <http://www.maisondeleducation.net/Docs/debats/ecoleetparents.pdf> (consulté le 20-01-2012)
- ★ **Barthon & Monfroy,** (2009). « Les stratégies scolaires des familles : une approche en terme de capital spatial » Communication présentée au colloque “Penser les marches scolaires” Rappe – Université de Genève – Mars. Disponible sur <http://www.unige.ch/fapse/ggape/seminaire/programme/progjeudi12/BarthonMonfroy.pdf> (consulté le 07-05-2012)
- ★ Bernichi, L. (2008). *Éducation nationale: L'école de la déperdition.* Disponible sur http://www.maroc-hebdo.press.ma/Site-Maroc-hebdo/archive/Archives_925/html_925/education.html (consulté le 03-08-2012)
- ★ **Bouchard, P., ST-Amant J. C. et Tondreau, J.** (1998). Effets de sexe et de classe sociale dans l'expérience scolaire de jeune de quinze ans. *Cahiers québécois de démographie*, 27 (1).
- ★ Bouyoussfi, D. (2009). *Associations des parents d'élèves : entre la réalisation de ses rôles et le plan d'urgence.* disponible sur <http://www.ahewar.org/debat/show.art.asp?aid=169362> (consulté le 16-09-2011)

- ★ **Brejon de Lavergnée.** (1991) Equipements collectifs et système scolaire au Maroc in Revue tiers monde, vol. 32, n. 125
- ★ **Bressoux, P.** (2008). Comment favoriser les progrès des élèves ? In, Enseigner. L'invention au quotidien Dossier coordonné par Martine Fournier. Disponible sur http://www.scienceshumaines.com/comment-favoriser-les-progres-des-eleves_fr_22079.htm (consulté le 30-01-2012)
- ★ **Caille, J-P. (1993).** « Formes d'implication parentale et difficulté scolaire au collège», Education et formation, n°36 - p 35-45
- ★ **Caille, J-P. (2000).** Qui sort sans qualification du système éducatif ? Éducation & Formations – n° 57 – juillet-septembre
- ★ **Champagne,L et Marçal,J. F.** (2011). Réflexions idéologiques sur l'engagement citoyen. AQOCI.
- ★ **Charte nationale d'éducation et de formation** (1999). Royaume du Maroc Commission Spéciale Education Formation. Disponible sur http://www.uh2c.ac.ma/uh2c/loi/charte_fr.pdf (consulté le 03-03-2012)
- ★ **Chedati, B.** (2005). Trois questions à Brahim Chedati. Disponible sur http://www.lagazettedumaroc.com/articles.php?r=7&sr=959&n=424&id_artl=6751 (consulté le 13-09-2012)
- ★ **CHRISTENSON, S.L., T. ROUNDS et M.J. FRANKLIN** (1992). « Home-school collaboration : Effects, issues and opportunities », dans Home-School Collaboration : Enhancing Children's Academic and Social Competence, S.L. Christenson et J.C. Conoley (dir.). Maryland : The National Association of School Psychologists, p. 19-52.

- ★ **Coleman, J.S., Ernest Q. Campbell, et al.** (1966). Equality of Educational Opportunity. Washington, D.C.: Government Printing Office.
- ★ **Coleman J. S.** (1988), Social Capital in the Creation of Human Capital The American Journal of Sociology, Vol. 94, Supplement: Organizations and Institutions: Sociological and Economic Approaches to the Analysis of Social Structure. pp. S95-S120.
- ★ **Crozier, G.** (2004). Parents, children and the school experience : Asian families' perspectives. Research Report. Swindon, United Kingdom: ESRC.
- ★ **Daniel, V.** (2006). Echec scolaire : travailler avec les familles. Paris : Dunod.
- ★ **Dauber, S., & Epstein, J.** (1989). Parent attitudes and practices of parent involvement in inner-city elementary and middle schools. Baltimore: The Johns Hopkins University, Center for Research on Elementary and Middle Schools.
- ★ **Dauber, S. L., & Epstein, J. L.** (1993). Parents' attitudes and practices of involvement in inner-city elementary and middle schools. In N. F. Chavkin, Ed., Families and schools in a pluralistic society. Albany: State University of New York Press.
- ★ **Davis-Kean, P.** (2005) ; The Influence of Parent Education and Family Income on Child Achievement: The Indirect Role of Parental Expectations and the Home Environment. Journal of Family Psychology, Vol 19(2), 294-304.
- ★ **Déclaration universelle des droits de l'homme.** (1948). Assemblée générale des Nations Unies, le 10 décembre.
- ★ **De Landsheere, G.** (1979). Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation. Presses universitaires de France.
- ★ **De Serf, M.** The Effects of Familial, Economic, and Social Variables on Children's Educational Attainment. The Park Place Economist Volume X. Disponible sur

<http://www.iwu.edu/economics/PPE10/megan.pdf> (consulté le 24-03-2011)

- ★ **Deslandes, R. et Royer, E.** (1994). « Style parental, participation parentale dans le suivi scolaire et réussite scolaire » *Service social*, vol. 43, n° 2, p. 63-80. Disponible sur <http://id.erudit.org/iderudit/706657ar> (consulté le 08-07-2011)
- ★ **Deslandes, R.** (1996). Collaboration entre l'école et les familles : influence du style parental et de la participation parentale sur la réussite scolaire au secondaire. Thèse de doctorat inédite, Université Laval, Sainte-Foy.
- ★ **Deslandes, R. et Royer, É.** (1997). Family-related variables and school disciplinary events at the secondary level. *Behavioral Disorders*, (23), 18-28.
- ★ **Deslandes, R., et Potvin, P.** (1998). Les comportements des parents et les aspirations scolaires des adolescents. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2 (1), 9-24.
- ★ **Deslandes, R.** (1999). Une visée partenariale dans les relations entre l'école et les familles. Complémentarité de trois cadres conceptuels. *Revue internationale de l'éducation familiale*, 3(1-2), 30-47.
- ★ **Deslandes, R.** (2000). Relationships between student development, student gender and student support for family-school partnerships at the secondary level. Symposium: Perspectives on parental involvement in education: The perspectives and contributions of multiple stakeholders. Communication présentée au 2000 AERA Annual Meeting, New Orleans,
- ★ **DESLANDES, R.** (2001). Place des parents dans la réforme curriculaire. Parents de la Commission scolaire des Chênes. École secondaire Poudrière, 27 février.
- ★ **DESLANDES R.** (2002). « Le développement de l'autonomie des adolescents : des interventions différenciées selon le

genre ». In L. Lafortune, P. Mongeau (dir.), *Affectivité dans l'apprentissage*. Québec : Presses de l'université du Québec, p. 209-231

- ★ **DESLANDES R.** (2003). « Evolution of parenting and parent involvement in schooling practices and Canadian adolescents' autonomy over a three-year span ». In S. Castelli, M. Mendel & B. Ravns (éds.), *School, Family, and Community Partnerships in a World of Differences and Change*. [Gdansk] : université de Gdansk, p. 89-104.
- ★ **DESLANDES, R.** (2004). « Collaboration famille-école-communauté pour une inclusion réussie ». In N. Rousseau & S. Bélanger (dir.), *La pédagogie de l'inclusion scolaire*. Québec : Presses de l'université du Québec, p. 326- 346.
- ★ Deslandes, R & Bertrand, R. (2004). « Motivation des parents à participer au suivi scolaire de leur enfant au primaire ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 30, n° 2.
- ★ **DESLANDES, R.** (2006). Commission scolaire des Navigateurs. Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire) Université du Québec à Trois-Rivières. Disponible sur web.csdn.qc.ca/sites/default/files/.../LienFamilleEcoleCommunaute.ppt (consulté le 04-04-2012)
- ★ **Deslandes, R.** (2010). L'importance des relations avec les parents et des liens avec la communauté. *Vrai plus que jamais! Revue préscolaire (AÉPQ)* 48 (3), 9-11.
- ★ **DESLANDES, R.** (2011). Les relations école-famille-communauté au cœur des apprentissages et du développement des jeunes. Disponible sur <http://rire.ctreq.qc.ca/2011/02/les-relations-ecole-famille-communaute-au-coeur-des-apprentissages-et-du-developpement-des-jeunes/> 28 février 12 (consulté le 28-07-2012)

- ★ **Deslandes.** (2012). Bâtir l'engagement parental. Planifier la participation et l'engagement des parents. Disponible sur <http://rire.ctreq.qc.ca/thematiques/rerelations-ecole-famille-communautaire/> (consulté le 04-09-2011)
- ★ **Direction générale de l'enseignement scolaire.** (2011). En coopération avec le médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Disponible sur http://media.education.gouv.fr/file/Les_acteurs/27/8/AutoriteParentale_170278.pdf (consulté le 12-11-2011)
- ★ **Douissan, N.** (2012). La communication familles-l'école : une nécessité. Disponible sur <http://www.siironline.org/alabwab/mogtama%20%2823%20%29/349.htm> (consulté le 22-07-2012)
- ★ **Dubet, F.** (1997). Ecole, familles : le malentendu. Paris, France : Textuel.
- ★ **Dubet,** 2011. "Le cancre poétique a disparu de l'univers scolaire" Disponible sur <http://www.cafepedagogique.net/communautes/PortLeucate/default.aspx> (consulté le 29-07-2011)
- ★ **Duru-Bellat, M & van Zanten, A.** (2006). Sociologie de l'école. Paris : Armand Colin, 3e éd. (1re éd. 1999).
- ★ **Dutercq, Y. Kellerhals, J. et Montandon, C.** (1992). Les stratégies éducatives des familles : milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents, Revue française de pédagogie, , vol. 100, n° 1, pp. 124-126.
url :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_0556-7807_1992_num_100_1_2509_t1_0124_0000_5
- ★ **Eccles, J. Harold, R. D.** (1993). Parent-school involvement during the early adolescent years. Teacher College record. Volume 94, Number 3. Spring. Columbia university.
- ★ **EPSTEIN, JOYCE L.** (1995). "School/Family/Community Partnerships: Caring for the Children We Share." Phi Delta Kappan 76:701-712.

- ★ **Enquete Piza.** (2011). Planifier la participation et l'engagement des parents. Disponible sur http://issuu.com/lornacostantini/docs/code_parent_engagement_guidebook_french?mode=window&pageNumber=1 (consulté le 13-09-2011)
- ★ **Epstein, J.** (1991). Effects of teacher practices of parent involvement on student achievement in reading and math. *Advances in Reading/Language Research*, 5, 261-276.
- ★ **Epstein, J.** (1994). Theory to practice: School and family partners lead to school improvement. In C. L. Fagnano & B. Z. Werber (Eds.), *School, family and community interaction: A view from the firing lines* (pp. 39-52). Boulder, CO: Westview Press.
- ★ **Epstein, J.** (2001). *School, family, and community partnerships. Preparing educators and improving schools.* Boulder, CO: Westview Press.
- ★ **Fehrman, P., Keith et Reimers , T.** (1987). « Home influence on school learning : direct end Indirect effects of Prental Involvement on High School Grades », *journal of Educational research*.
- ★ **Feyfant, A.** (2011). Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire. Dossier d'actualité Veille et analyses, n° 63.
- ★ **Gilly, M.** (1997). « Les représentations sociales dans le champ éducatif ». In *Les représentations sociales*, Sème éd., sous la dir. de Denise Jodelet, p. 383-406. France: Presses universitaires de France.
- ★ **GOMBERT P.** (2008). *L'École et ses stratèges, Les pratiques éducatives des nouvelles classes supérieures.* Rennes : Presses universitaires de Rennes,
- ★ **Grolnick, W. S., Kurowski, C. O., Dunlap, K. G. & Hevey, C.** (2000). Parental resources and the transition to junior high. *Journal of Research on Adolescence*, 10, 465-488.

- ★ **GOMBERT P.** (2008). L'École et ses stratèges, Les pratiques éducatives des nouvelles classes supérieures. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- ★ **HCP C J Finances news.** (2009). « Etude : La classe moyenne marocaine. Disponible sur <http://www.maghress.com/fr/financesnews/5829> (consulté le 09-09-2011)
- ★ **Henderson, A. T. and Mapp, K. L.** (2002). A new wave of evidence : the impact of school, family, and community connections on student achievement. Austin, Texas : Southwest Educational Development Laboratory.
- ★ **Hoover-Dempsey, K.V., Bassler,O.C. et Brissie,J.S.** (1987). Parent involvement ; contributions of teacher efficacy, school socioeconomic status, and other school characteristics. American Educational Research Journal, 24, 417-435.
- ★ **HOTYAT, F. & DELEPINE-MESSE, D.** (1973). Dictionnaire encyclopédique de pédagogie moderne. Paris : Fernand Nathan.
- ★ **Ichou M.** (2010). Rapprocher les familles populaires de l'école : Analyse sociologique d'un lieu commun. Paris : Caisse nationale d'allocations familiales, Dossiers d'études, n° 125
- ★ **Izzo, C. V., Weissberg, R. P., Kasprow, W. J., & Fendrich, M.** (1999). A longitudinal assessment of teacher perceptions of parent involvement in children's education and school performance. American Journal of Community Psychology, 27, 817-839.
- ★ Khalil, J. (2006) In MDIDECH, J. (2006). Les parents d'élèves doivent-ils intervenir à l'école ? Disponible sur <http://www.lavieeco.com/news/societe/les-parents-d-eleves-doivent-ils-intervenir-a-l-ecole--6497.html> (consulté le 11-04-2012)

- ★ **Kiesler, C.A.** (1971). *The Psychology of Commitment*, Academic Press, New York.
- ★ **Kohl, G. O., Lengua, L. J., McMahon, R. J., & the Conduct Problems Prevention Research Group.** (2000). Parent involvement in school: Conceptualizing multiple dimensions and their relations with family and demographic risk factors. *Journal of School Psychology*, 38, 501–523.
- ★ **Lazar, A.** (1999) *The Clearing House*. Heldref Publications
- ★ **LAHIRE, B.** (1995). *Tableaux de familles*. Paris : Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes études »,
- ★ **Lakhibizi, O.** (2009). *L'échec scolaire, conséquence inévitable de la réalité éducative Marocaine*. Disponible sur http://tarbiya.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=326%3A2009-04-30-10-36-19&catid=75%3Avie-scolaire&Itemid=116&lang=fr (consulté le 09-0—2012)
- ★ **Le Soleil, D. Dion-Viens.** (2009). *Le décrochage scolaire La recette gagnante du réseau anglophone*. Disponible sur <http://archives.infobourg.com/sections/actualite/actualite.php?id=13878> (consulté le 27-05-2011)
- ★ **Lessard-Hébert et al.** (1996). *La recherche qualitative, fondements et Pratiques*, p.31. De Boeck Université.
- ★ **Macbeth, A.** (1989). *Involving Parents*. Oxford, Heinemann.
- ★ **Maccoby, E. E., & Martin, J. A.** (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child interaction. In P. H. Mussen (Ed.) & E. M. Hetherington (Vol. Ed.), *Handbook of child psychology: Vol. 4. Socialization, personality, and social development* (4th ed., pp. 1-101). New York: Wiley.
- ★ **Maddi, L.** (1999). *La politique de l'enseignement au MAROC et perspectives d'avenir*. *Revue sciences de l'éducation*
- ★ **MDIDECH, J.** (2006). *Les parents d'élèves doivent-ils intervenir à l'école ?* Disponible sur <http://www.lavieeco.com/news/societe/les-parents-d->

eleves-doivent-ils-intervenir-a-l-ecole--6497.html (consulté le 19-09-2011)

- ★ **Meirieu, P.** (1997). « Vers un nouveau contrat parents-enseignants », in Dubet F. École et familles, le malentendu, éditions Textuel, p. 79
- ★ **Meirieu, P.** (2000). L'école et les parents. La grande explication. Paris, Plon.
- ★ **Merrouni, M.** (1993). Le problème de la réforme dans le système éducatif marocain'. Édition Okad
- ★ **Montandon, C.** (1996). Les relations des Parents avec l'école. Lien social et Politique-Riac, 35.
- ★ **MOULINE, M.T, Lazrak, A. et al.** (2005). Etude comparative, en terme de développement humain, du Maroc et d'un échantillon de 14 pays pour la période 1955-2004. Disponible sur http://www.rdh50.ma/fr/pdf/rapports_transversaux/benchmarking%20.pdf (consulté le 22-05-2012)
- ★ **Murat, F.** (2009). Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents. Économie et Statistique N° 424-425,
- ★ **Observatoire International de la réussite Scolaire.** (2004). Collaboration Ecole-Famille-Communauté. Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire ; Centre interuniversitaire. université Laval. Disponible sur <http://crires.ulaval.ca/doc/archives/pdf/introduction.pdf> (consulté le 04-09-2011)
- ★ **Ouiddar, N.** (2011). L'école toujours en échec. Le matin. Disponible sur <http://www.maghress.com/fr/lematin/145136> (consulté le 24-03-2011)
- ★ **Perier, P.** (2007). "Des élèves en difficulté aux parents en difficulté : le partenariat école/familles en question", in

"Tisser des liens pour apprendre", recueil collectif sous la direction de Gérard Toupiol, publié aux éditions RETZ

- ★ **Perrenoud, P.** (2001). Exigences excessives des parents et attitudes défensives des enseignants : un cercle vicieux. disponible sur http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_05.html (consulté le 11-04-2012)
- ★ **Petiteau, N.** (2006). « L'engagement », Appel à contribution, Calenda. Disponible sur <http://calenda.revues.org/nouvelle6504.html>(consulté le 11-04-2012)
- ★ **Pierard, A. (2012).** La communication entre l'école et les parents qui ne parlent pas le français. Analyse UFAPEC n°17.12. Disponible sur <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2012/1712-parents-parlant-pas-francais.pdf> (consulté le 03-08-2012)
- ★ **Poisson, Y.** (1992). La recherche qualitative en éducation. Presses de l'université du Québec. 153 p.
- ★ **Poutoux, V.** (2006). Les relations école-familles. Disponible sur http://www.isp-formation.fr/article.php3?id_article=91 (consulté le 04-06-2012)
- ★ **Présentation du Programme NAJAH.** (2008). Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique Pour un nouveau souffle de la réforme de l'Éducation. Disponible sur <http://www.ucam.ac.ma/pages/PU/Introduction.PDF>(consulté le 23-08-2011)
- ★ **Qnouch.** (2006). Fnapem, in MDIDECH, J. (2006). Les parents d'élèves doivent-ils intervenir à l'école ? Disponible sur <http://www.lavieeco.com/news/societe/les-parents-d-eleves-doivent-ils-intervenir-a-l-ecole--6497.html> (consulté le 19-09-2011)

- ★ **REAY, D.** (1999). Linguistic Capital and Home : School Relationships: Mothers' Interactions with Their Children's Primary School Teachers. *Acta Sociologica*, 42, 2, 159-168.
- ★ **Reynolds, A.** (1992). Comparing measures of parental involvement and their effects on academic achievement. *Early Childhood Research Quarterly*, 7, 441-462.
- ★ **Rkiouak, M.** (2009). Les parents d'élèves appelés à s'impliquer davantage. La Journée nationale des associations des parents et tuteurs d'élèves, célébrée pour la première fois à Rabat. *Le Matin*. Disponible sur <http://www.maghress.com/fr/lematin/120451>(consulté le 08-09-2011)
- ★ **ROBIN, J.** (?) Les parents éduqués et la réussite scolaire. Disponible sur <http://ddata.overblog.com/xxxyyy/0/52/73/32/Les-parents-eduques-et-la-reussite-scolaire.pdf> (consulté le 03-08-2012)
- ★ **Rochex, B. et Charlot, J.Y.** (1996). « L'enfant-élève : dynamiques familiales et expérience scolaire » *Lien social et Politiques*, n° 35. disponible sur <http://id.erudit.org/iderudit/005068ar> (consulté le 13-01-2012)
- ★ Rousseaux, J et Leblanc, P. (1992). la structure familiale comme facteur déterminant de l'abandon scolaire prématuré chez les adolescents. Disponible sur <http://www.erudit.org/livre/sqrsf/1992/000033co.pdf> (consulté le 30-08-2012)
- ★ **ROYER, E et DESLANDES, R.** (1996). L'école, la famille et les difficultés de comportement : Perspectives d'intervention. vol. 33, n°2, pp. 203-226. Rijksuniversiteit Gent, Gent, BELGIQUE
- ★ **Sartre, J.P.** (1976). l'être et le néant ; Gallimard.

- ★ **Stevenson, D., & Baker, D.** (1987). The family-school relations and the child's school performance. *Child Development*, 58, 1348-1357.
- ★ **Sélimanovski, C. (2009).** « Effets de lieu et processus de disqualification sociale », *Espace populations sociétés*. Disponible sur URL : <http://eps.revues.org/index3609.html> (consulté le 01 septembre 2012)
- ★ **Toupictionnaire.** (2005). Le dictionnaire de politique. Disponible sur <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Engagement.htm> (consulté le 22-07-2011)
- ★ **Van Zanten, A.** (2001). *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue.* Paris, France : Presses universitaires de France.
- ★ **Vatz-Laaroussi, M.** (1996) «Les nouveaux partenariats famille-école au Québec : l'extériorité comme stratégie de survie des familles défavorisées ? » *Lien social et Politiques*, n° 35, p. 87-97. disponible sur <http://id.erudit.org/iderudit/005245ar> (consulté le 12-03-2012)
- ★ **WatreLOT, P.** (2010). **L'os du mammouth – le retour de la mallette – la part du catho.** Revue de presse du lundi 31 mai 2010. Disponible sur <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Revue-de-presse-du-lundi-31-mai.html> (consulté le 23-09-2011)

Annexe 1

Guide d'entretien(Vierge)

L'engagement parental dans la scolarisation des enfants

1- Engagement à la maison

A- engagement dans le Suivi scolaire

- 1- Quel genre d'aide apportez-vous à votre enfant dans sa scolarité?
- 2- L'assistez-vous dans ses devoirs ? Comment ?
- 3- Est-ce qu'il vous est toujours facile de l'aider avec les devoirs comme vous le faisiez dans le primaire et le collège ?

Relances

- Que pensez-vous des heures supplémentaires ? Est-ce mieux que votre aide ? Pourquoi ?

B- engagement dans la promotion des compétences sociales

- 1- Est-ce que vous encouragez votre enfant à être ponctuel, à respecter les enseignants et les règles scolaires en général ?
- 2- Encouragez-vous votre enfant sur ses performances scolaires quelques soient les résultats ?
- 3- Est-ce que vous croyez que votre enfant est capable de gérer ses difficultés scolaires tout seul ?

Relances

- Quand votre enfant a une mauvaise note, comment vous vous comportez avec lui ?
- Faites-vous de la lecture avec votre enfant ?

2- Engagement au sein du lycée.

A- Les relations avec les enseignants

- 1- Est-ce que vous connaissez les enseignants de votre enfant ?
- 2- Est-ce que les enseignants vous sollicitent en cas de réussite ou d'échec ?

3- Comment travaillez-vous avec eux pour résoudre un problème disciplinaire ou un problème d'apprentissage concernant votre enfant ?

Relances

- Comment faites vous pour obtenir un rendez vous avec les enseignants ?
- Pensez vous que les enseignants sont à l'écoute des parents ?

B- Les relations avec l'administration

- 1- Avez-vous une relation régulière avec l'administration du lycée?
- 2- Est-ce que les mesures que prend l'administration dans le cas d'un quelconque problème vous paraissent judicieuses? Pourquoi ?
- 3- A travers l'administration du lycée, est ce que vous avez accès à des renseignements sur les devoirs et les résultats scolaires de votre enfant par téléphone, par courriel ou internet ?
- 4- Est-ce que l'administration du lycée vous informe de ses plans et activités ?

Relances

- Quel climat y a-t-il entre les acteurs au sein de l'école public (confiance, non confiance, coopération, isolement, tensions...)?
- Y'a-t-il à votre avis des voies qui peuvent conduire à l'instauration d'un bon climat d'échange plus propice à un travail éducatif plus efficace ?
- Croyez-vous que vous possédez des idées de changements (d'un point de vue pédagogique et administratif) ?

3- Engagement communautaire

A- Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat

- 1- Est ce que vous avez déjà agi en tant que conférencier ou moniteur ?
- 2- Avez vous déjà fait du tutorat à titre de bénévole ?

Relances

- A Quelle activités culturelles assistez-vous ?
- Quel genre d'activité vous croyez pouvoir offrir au lycée de votre enfant ?

B- investissement dans les activités de la communauté

- 1- Etes vous membre de l'association des parents d'élèves ?
- 2- Selon vous, quel est le rôle des associations de parents de votre école ?
- 3- Avez-vous déjà participé à des activités organisées par le lycée de votre communauté?
Par exemple une rencontre du comité de parents d'élèves.
- 5- Parmi les énoncés suivants, lesquels s'appliquent à l'école de votre communauté?
 - a- Je comprends la philosophie et les buts de l'école.
 - b- Les parents peuvent visiter l'école et observer les activités qui s'y déroulent.
 - c- Je pense que l'école est une ressource pour la communauté et pour ma famille.
 - d- L'école considère les parents comme une ressource importante pour les enseignants et l'administration.

Relances

- Est-ce que le comité a déjà organisé une journée portes ouvertes à l'école ?
- Est-ce que le comité a déjà organisé un cours sur le rôle parental ?
- Est-ce que le comité a déjà organisé des discussions entre l'école et les parents en vue de prendre des décisions concernant les programmes et les services éducatifs ?

Informations générales

Lieu de résidence	Profession	Niveau culturel

Annexe 2

Guide d'entretien (Catégorie 1).

L'engagement parental dans la scolarisation des enfants

1- Engagement à la maison

A- engagement dans le Suivi scolaire

1- Quel genre d'aide apportez-vous à votre enfant dans sa scolarité?

Je l'aide avec les recherches, je veux dire les projets que les enseignants demandent de temps à autre, les exercices qu'il n'arrive pas à faire tout seul, quand il a un examen, alors là, on travaille beaucoup ensemble.

2- L'assistez-vous dans ses devoirs ? Comment ?

Bien sur. J'attends qu'il essaie, s'il n'y arrive pas, je l'oriente.

3-Est-ce qu'il vous est toujours facile de l'aider avec les devoirs comme vous le faisiez dans le primaire et le collège ?

Pas du tout. Quand il était dans le primaire, tout était facile. Maintenant, il y a trop de matières et les matières sont difficiles. En plus, les approches ont changé, je ne comprends pas toujours comment procéder à faire des exercices de mathématique ou d'histoire géographique. L'approche par compétence, cela me dépasse.

Relances

- Que pensez-vous des heures supplémentaires ? Est-ce mieux que votre aide ? Pourquoi ?

B- engagement dans la promotion des compétences sociales

1- Est-ce que vous encouragez votre enfant à être ponctuel, à respecter les enseignants et les règles scolaires en général ?

Oui, c'est très important le respect du temps, et des enseignants. Je demande à mon fils chaque jour s'il est arrivé à temps, s'il y a eu des problèmes avec les enseignants. Je pense qu'un suivi régulier est très important. Il ne faut jamais lâcher prise.

2- Encouragez-vous votre enfant sur ses performances scolaires quelques soient les résultats ?

Si je vois qu'il a très bien travaillé et qu'il n'a pas pu avoir de bonnes notes, je l'encourage. Mais quand je remarque qu'il n'a pas travaillé suffisamment, je le blâme, je suis intransigeante là-dessus.

3- Est ce que vous croyez que votre enfant est capable de gérer ses difficultés scolaires tout seul ?

Ca dépend, je pense qu'il faut que je sois toujours derrière lui, mais j'essaie de lui laisser plus d'espace pour qu'il puisse trouver des solutions à ses problèmes d'apprentissage. Mais je suis toujours là.

Relances

- Quand votre enfant a une mauvaise note, comment vous vous comportez avec lui ?
- Faites vous de la lecture avec votre enfant ?

2- Engagement au sein du lycée.

A- Les relations avec les enseignants

1- Est-ce que vous connaissez les enseignants de votre enfant ?

Bien sur, tous.

2- Est-ce que les enseignants vous sollicitent en cas de réussite ou d'échec ?

Jamais, on ne m'a jamais contacté.

3- Comment travaillez-vous avec eux pour résoudre un problème disciplinaire ou un problème d'apprentissage concernant votre enfant ?

Je vais les voir, et je les oriente sur les difficultés scolaires de mon fils, je leur dit qu'il est timide, qu'il faut le faire participer, qu'il ne se concentre pas facilement donc il faut le brusquer de temps à autre pour qu'il sache qu'il peut être interrogé à tout moment.

Relances

- Comment faites vous pour obtenir un rendez vous avec les enseignants ?
- Pensez vous que les enseignants sont à l'écoute des parents ?

B- Les relations avec l'administration

1- Avez-vous une relation régulière avec l'administration du lycée ?

Oui

2- Est-ce que les mesures que prend l'administration dans le cas d'un quelconque problème vous paraissent judicieuses? Pourquoi ?

Ce sont des mesures de réglementations scolaires, ça n'a rien avoir avec le processus d'apprentissage. On dirait que l'administration du lycée n'a rien avec l'éducation, seulement la paperasse et les problèmes disciplinaires.

3- A travers l'administration du lycée, est ce que vous avez accès à des renseignements sur les devoirs et les résultats scolaires de votre enfant par téléphone, par courriel ou internet ?

Non, je vais toujours sur place afin d'avoir des informations sur les résultats et les devoirs. C'est seulement à la fin du semestre qu'on nous fait parvenir le bulletin scolaire pas poste. Mais là, c'est trop tard, je n'attends jamais, comme ça s'il y a un problème j'essai de le résoudre avant.

4- Est-ce que l'administration du lycée vous informe de ses plans et activités ?

Jamais. C'est nous qui cherchons à savoir en rendant visite souvent au lycée. Mais les informations sont trop sporadiques et rares.

Relances

- Quel climat y a-t-il entre les acteurs au sein de l'école public (confiance, non confiance, coopération, isolement, tensions...)?
- Y'a-t-il à votre avis des voies qui peuvent conduire à l'instauration d'un bon climat d'échange plus propice à un travail éducatif plus efficace ?
- Croyez-vous que vous possédez des idées de changements (d'un point de vue pédagogique et administratif) ?

3- Engagement communautaire

A- Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat

1- Est ce que vous avez déjà agi en tant que conférencier ou moniteur ? Pourquoi ?

Non. Plus le fait que je suis trop occupée, je ne sais pas comment je peux aider.

2- Avez vous déjà fait du tutorat à titre de bénévole ?

Malheureusement non. Les portes du lycée nous sont fermées .

Relances

- A Quelle activités culturelles assistez-vous ?
- Quel genre d'activité vous croyez pouvoir offrir au lycée de votre enfant ?

B- investissement dans les activités de la communauté

1- Etes vous membre de l'association des parents d'élèves ? Pourquoi,

Non. Je n'ai pas le temps.

2- Selon vous, quel est le rôle des associations des parents de votre école ?

Elles essaient d'apporter de l'aide au lycée en organisant des activités scolaires et parascolaires.

3- Avez-vous déjà participé à des activités organisées par le lycée de votre communauté? Par exemple une rencontre du comité de parents d'élèves.

Une fois, j'ai participé à une campagne d'environnement.

5- Parmi les énoncés suivants, lesquels s'appliquent à l'école de votre communauté?

a- Je comprends la philosophie et les buts de l'école.

b- Les parents peuvent visiter l'école et observer les activités qui s'y déroulent.

c- Je pense que l'école est une ressource pour la communauté et pour ma famille.

d- L'école considère les parents comme une ressource importante pour les enseignants et l'administration.

Relances

- Est-ce que le comité a déjà organise une journée portes ouvertes à l'école ?
- Est-ce que le comité a déjà organise un cours sur le rôle parental ?
- Est-ce que le comité a déjà organise des discussions entre l'école et les parents en vue de prendre des décisions concernant les programmes et les services éducatifs ?

Informations générales

Lieu de résidence	Profession	Niveau culturel
Quartier Résidentiel	Père : Architecte	Bac+5
	Mère : Enseignante	Bac+5

Annexe 3

Guide d'entretien (Catégorie 2).

L'engagement parental dans la scolarisation des enfants

1- Engagement à la maison

A- engagement dans le Suivi scolaire

1- Quel genre d'aide apportez-vous à votre enfant dans sa scolarité?

J'essaie de l'aider, de lui dire de faire ses devoirs ;

2- L'assistez-vous dans ses devoirs ? Comment ?

Oui, quand les devoirs ne sont pas trop difficiles. Je lui dis de faire ses devoirs, et quand elle ne se montre pas assidue, je n'arrête pas de le lui rappeler.

3-Est-ce qu'il vous est toujours facile de l'aider avec les devoirs comme vous le faisiez dans le primaire et le collège ?

C'est trop difficile. Pour dire vrai, je n'y arrive plus, je lui dis d'aller voir sa sœur qui est en université. Parfois, surtout à la fin de l'année, j'ai recours aux heures supplémentaires.

Relances

- Que pensez-vous des heures supplémentaires ? Est-ce mieux que votre aide ? Pourquoi ?

B- engagement dans la promotion des compétences sociales

1- Est-ce que vous encouragez votre enfant à être ponctuel, à respecter les enseignants et les règles scolaires en général ?

Oui.

2- Encouragez vous votre enfant sur ses performances scolaires quelques soient les résultats ?

Non, je suis trop furieux quand elle a de mauvais résultats.

3- Est ce que vous croyez que votre enfant est capable de gérer ses difficultés scolaires tout seul ?

Parfois oui mais parfois non. Parfois elle ne comprend pas une leçon et elle laisse tomber et va regarder la télé. Alors, je l'a contraint à faire des efforts ou d'aller chercher de l'aide chez sa sœur ou chez la fille des voisins.

Relances

- Quand votre enfant a une mauvaise note, comment vous vous comportez avec lui ?
- Faites vous de la lecture avec votre enfant ?

2- Engagement au sein du lycée.

A- Les relations avec les enseignants

1- Est-ce que vous connaissez les enseignants de votre enfant ?

Je connais quelque uns.

2- Est-ce que les enseignants vous sollicitent en cas de réussite ou d'échec ?

Non, personne ne nous contacte, on se bat seul pour que notre fille réussisse.

3- Comment travaillez-vous avec eux pour résoudre un problème disciplinaire ou un problème d'apprentissage concernant votre enfant ?

Si l'administration me contacte pour un problème disciplinaire, j'y vais. Sinon, on ne travaille jamais avec les enseignants pour résoudre un problème d'apprentissage.

Relances

- Comment faites vous pour obtenir un rendez vous avec les enseignants ?
- Pensez vous que les enseignants sont à l'écoute des parents ?

B- Les relations avec l'administration

1- Avez-vous une relation régulière avec l'administration du lycée ?

Parfois, j'y vais pour demander après ma fille.

2- Est-ce que les mesures que prend l'administration dans le cas d'un quelconque problème vous paraissent judicieuses ? Pourquoi ?

Non, l'administration essaie de régler ses problèmes à elle.

3- A travers l'administration du lycée, est ce que vous avez accès à des renseignements sur les devoirs et les résultats scolaires de votre enfant par téléphone, par courriel ou internet ?

On reçoit les bulletins scolaires par la poste à la fin de l'année.

4- Est-ce que l'administration du lycée vous informe de ses plans et activités ?

Non, je ne sais ni ce que ma fille va apprendre, ni sur les autres activités du lycée.

Relances

- Quel climat y a-t-il entre les acteurs au sein de l'école public (confiance, non confiance, coopération, isolement, tensions...)?
- Y'a-t-il à votre avis des voies qui peuvent conduire à l'instauration d'un bon climat d'échange plus propice à un travail éducatif plus efficace ?
- Croyez-vous que vous possédez des idées de changements (d'un point de vue pédagogique et administratif) ?

3- Engagement communautaire

A- Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat

1- Est ce que vous avez déjà agi en tant que conférencier ou moniteur ? Pourquoi ?

Non, je ne pense pas pouvoir offrir quelque chose.

2- Avez vous déjà fait du tutorat à titre de bénévole ? Pourquoi ?

Non, je n'ai pas le temps.

Relances

- A Quelle activités culturelles assistez-vous ?
- Quel genre d'activité vous croyez pouvoir offrir au lycée de votre enfant ?

B- investissement dans les activités de la communauté

1- Etes vous membre de l'association des parents d'élèves ?

Non.

2- Selon vous, quel est le rôle des associations des parents de votre école ?

Je pense qu'ils aident les élèves pauvres à avoir les livres scolaires, mais les élèves doivent les rendre à la fin de l'année.

3- Avez-vous déjà participé à des activités organisées par le lycée de votre communauté? Par exemple une rencontre du comité de parents d'élèves.

Non, je n'i jamais été au courant d'activités faites par le lycée.

5- Parmi les énoncés suivants, lesquels s'appliquent à l'école de votre communauté?

a- Je comprends la philosophie et les buts de l'école.

b- Les parents peuvent visiter l'école et observer les activités qui s'y déroulent.

- c- Je pense que l'école est une ressource pour la communauté et pour ma famille.
- d- L'école considère les parents comme une ressource importante pour les enseignants et l'administration.

Relances

- Est-ce que le comité a déjà organisé une journée portes ouvertes à l'école ?
- Est-ce que le comité a déjà organisé un cours sur le rôle parental ?
- Est-ce que le comité a déjà organisé des discussions entre l'école et les parents en vue de prendre des décisions concernant les programmes et les services éducatifs ?

Informations générales

Lieu de résidence	Profession	Niveau culturel
Quartier moyen de Larach (Ville du nord du Maroc)	Père : Conducteur de bus Mère : couturière.	Bac Bac+2

Annexe 4

Guide d'entretien (Catégorie 3).

L'engagement parental dans la scolarisation des enfants

1- Engagement à la maison

A- engagement dans le Suivi scolaire

1- Quel genre d'aide apportez-vous à votre enfant dans sa scolarité?

Je ne l'aide pas, je ne sais pas comment

2- L'assistez-vous dans ses devoirs ? Comment ?

Non, les matières sont trop difficiles, j'ai un niveau d'instruction très élémentaire

3-Est-ce qu'il vous est toujours facile de l'aider avec les devoirs comme vous le faisiez dans le primaire et le collège ?

C'est trop difficile. Personne n'aide ma fille et je ne peux pas lui offrir des heures supplémentaires, je n'ai pas assez d'argent.

Relances

- Que pensez-vous des heures supplémentaires ? Est-ce mieux que votre aide ? Pourquoi ?

B- engagement dans la promotion des compétences sociales

1- Est-ce que vous encouragez votre enfant à être ponctuel, à respecter les enseignants et les règles scolaires en général ?

Oui. toujours

2- Encouragez vous votre enfant sur ses performances scolaires quelques soient les résultats ?

Je ne connais pas vraiment ses résultats, les enseignants ne leur donne pas les copies. Je ne sais pas s'ils les corrigent ou pas. Je ne pense pas qu'ils les corrigent.

3- Est ce que vous croyez que votre enfant est capable de gérer ses difficultés scolaires tout seul ?

Non, mais on ne peut rien faire ; Elle ne se réveille pas le matin pour aller au lycée, c'est moi ou sa mère qui devons la réveiller.

Relances

- Quand votre enfant a une mauvaise note, comment vous vous comportez avec lui ?
- Faites vous de la lecture avec votre enfant ?

2- Engagement au sein du lycée.

A- Les relations avec les enseignants

1- Est-ce que vous connaissez les enseignants de votre enfant ?

Je connais un ou deux.

2- Est-ce que les enseignants vous sollicitent en cas de réussite ou d'échec ?

Non. Personne.

3- Comment travaillez-vous avec eux pour résoudre un problème disciplinaire ou un problème d'apprentissage concernant votre enfant ?

Je vais voir le proviseur et je le supplie de pardonner à ma fille. Une fois le proviseur m'a dit d'aller parler à l'enseignant. Celui-ci n'était pas gentil du tout, il m'a dit que ma fille n'a pas envie d'étudier et qu'elle est mal élevée. Je lui ai dit de lui pardonner, que pourrais-je faire d'autre ?

Relances

- Comment faites vous pour obtenir un rendez vous avec les enseignants ?
- Pensez vous que les enseignants sont à l'écoute des parents ?

B- Les relations avec l'administration

1- Avez-vous une relation régulière avec l'administration du lycée ?

Dans le cas d'un problème de discipline, le surveillant général m'appelle.

2- Est-ce que les mesures que prend l'administration dans le cas d'un quelconque problème vous paraissent judicieuses ? Pourquoi ?

Non, ils sont tous contre ma fille.

3- A travers l'administration du lycée, est ce que vous avez accès à des renseignements sur les devoirs et les résultats scolaires de votre enfant par téléphone, par courriel ou internet ?

On n'est pas en Espagne. Je ne connais les résultats de ma fille qu'à la fin de l'année scolaire.

4- Est-ce que l'administration du lycée vous informe de ses plans et activités ?

Non

Relances

- Quel climat y a-t-il entre les acteurs au sein de l'école public (confiance, non confiance, coopération, isolement, tensions...)?
- Y'a-t-il à votre avis des voies qui peuvent conduire à l'instauration d'un bon climat d'échange plus propice à un travail éducatif plus efficace ?
- Croyez-vous que vous possédez des idées de changements (d'un point de vue pédagogique et administratif) ?

3- Engagement communautaire

A- Investissement dans les activités parascolaires et bénévolat

1- Est ce que vous avez déjà agi en tant que conférencier ou moniteur ? Pourquoi ?

Non, je ne suis pas assez instruit.

2- Avez vous déjà fait du tutorat à titre de bénévole ? Pourquoi ?

Non, Je n'ai pas le temps, je travaille toute la journée.

Relances

- A Quelle activités culturelles assistez-vous ?
- Quel genre d'activité vous croyez pouvoir offrir au lycée de votre enfant ?

B- investissement dans les activités de la communauté

1- Etes vous membre de l'association des parents d'élèves ?

Non.

2- Selon vous, quel est le rôle des associations des parents de votre école ?

Je ne sais pas

3- Avez-vous déjà participé à des activités organisées par le lycée de votre communauté? Par exemple une rencontre du comité de parents d'élèves.

Non, je n'ai pas le temps, ma femme et moi travaillons toute la journée.

5- Parmi les énoncés suivants, lesquels s'appliquent à l'école de votre communauté?

Je pense qu'aucun de ces énoncés ne s'appliquent au le lycée de ma fille

- a- Je comprends la philosophie et les buts de l'école.
- b- Les parents peuvent visiter l'école et observer les activités qui s'y déroulent.

- c- Je pense que l'école est une ressource pour la communauté et pour ma famille.
- d- L'école considère les parents comme une ressource importante pour les enseignants et l'administration.

Relances

- Est-ce que le comité a déjà organisé une journée portes ouvertes à l'école ?
- Est-ce que le comité a déjà organisé un cours sur le rôle parental ?
- Est-ce que le comité a déjà organisé des discussions entre l'école et les parents en vue de prendre des décisions concernant les programmes et les services éducatifs ?

Informations générales

Lieu de résidence	Profession	Niveau culturel
Quartier populaire d'Asilah (Ville du nord du Maroc)	Père : garçon de café Mère : Masseuse dans un Hammam public	Niveau de 6 ^{ème} Aucune instruction